

DÉBUT AUJOURD'HUI DES
EXAMENS DU BAC 2026

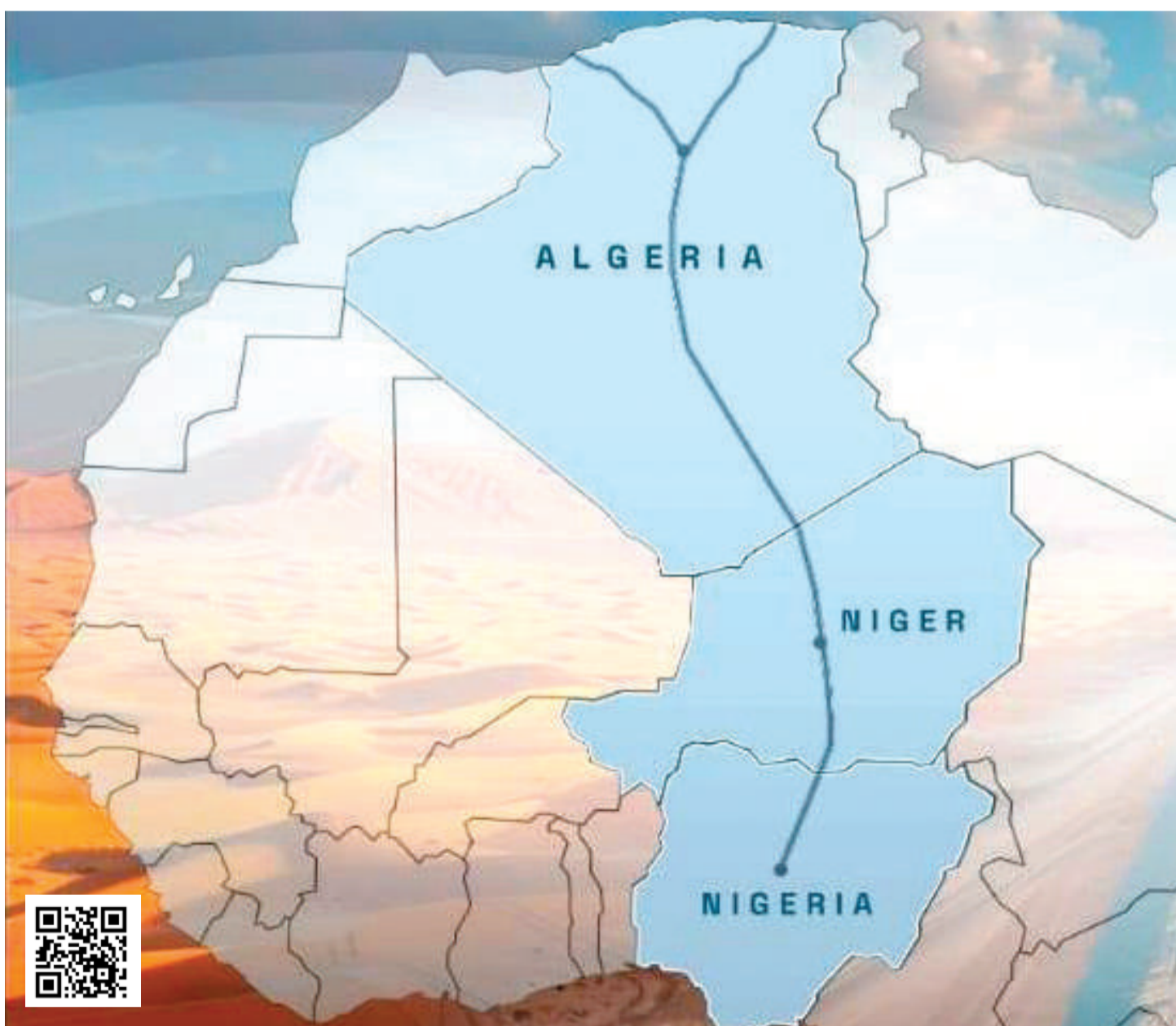
Plus de 876.000
candidats à
l'épreuve

P 16

DÉBUT DES TRAVAUX DU GAZODUC TRANSSAHARIEN

Vers un axe énergétique Afrique-Europe

Depuis le champ gazier d'Aoulef, dans la wilaya d'Adrar, les ministres des hydrocarbures des trois pays (Algérie, Niger et Nigéria) ont donné, jeudi, le coup d'envoi officiel des travaux du tronçon algérien du Gazoduc transsaharien (TSGP), marquant ainsi l'entrée effective de ce projet énergétique continental dans sa phase de réalisation. Une étape décisive vient d'être franchie dans la concrétisation de cette infrastructure stratégique destinée à relier les ressources gazières africaines aux marchés internationaux. P 3



SEMENCES, PLANTS ET VARIÉTÉS VÉGÉTALES

Un référentiel national actualisé

Une nouvelle étape dans l'organisation et la modernisation du système semencier algérien vient d'être franchie. Un arrêté du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, publié au Journal officiel n° 40, actualise le catalogue officiel des espèces et variétés de semences et de plants autorisées à la production et à la commercialisation sur le territoire national.

P 2

ELLES ONT BONDI DE 48,5% EN MAI 2026

Hausse des exportations algériennes de GNL

Les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont enregistré une nette progression en mai 2026, atteignant leur plus haut niveau depuis sept mois. Après un début d'année perturbé par des opérations de maintenance programmées, l'Algérie a expédié 1,04 million de tonnes de GNL vers les marchés internationaux, soit une hausse de 48,5 % par rapport aux 700 000 tonnes exportées en avril.

P 3

SADA 2026 L'Algérie mise sur l'intégration continentale

L'Algérie confirme sa volonté de jouer un rôle moteur dans la dynamique économique africaine. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé hier à Alger l'ouverture officielle de la quatrième édition du Salon africain des affaires « SADA 2026 », organisé à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) sous le patronage de son département ministériel.

P 4

CAMPAGNE D'IRRIGATION AGRICOLE 2026

Le ministre de l'Hydraulique
donne le coup d'envoi depuis
Relizane P 2

FAO

Les prix alimentaires
mondiaux en hausse
de 2,9 % en mai P 3

LIGNE FERROVIAIRE
Réunion de suivi des
préparatifs relatifs au
tronçon Ouargla-
Tamanrasset P 16



CAFÉ
Recul des cours liés aux perspectives de récolte favorable au Brésil

Les cours du café ont baissé cette semaine, poussés par des perspectives de récolte favorables au Brésil, de loin le premier producteur de café au monde, pour la saison 2026/2027. Les attentes "sont positives, en particulier pour le café arabica, portées par des conditions météorologiques optimales dans les principales régions productrices", selon un rapport du ministère américain de l'Agriculture (USDA) publié lundi. La récolte record attendue fait suite à cinq années de faible production, précise le rapport, et les exportations de café brésilien pour la campagne 2026/27 devraient en conséquence bondir de 30%. Par conséquent, la variété d'arabica est tombée à son plus bas niveau depuis fin 2024. Sur l'ICE Futures US de New York vendredi, la livre d'arabica pour livraison en juillet valait 247,10 cents contre 265,60 cents le vendredi précédent. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison le même mois s'échangeait à 3.304 dollars, contre 3.476 dollars à la clôture sept jours plus tôt.

R. E.

MÉTAUX PRÉCIEUX
L'or recule, se dirigeant vers une perte hebdomadaire

L'or a légèrement reculé vendredi, s'acheminant vers une perte hebdomadaire, affecté par les tensions persistantes au Moyen-Orient qui alimentent les craintes d'une inflation durable et de taux d'intérêt élevés. L'or au comptant perdait 0,1% à 4.469,59 dollars l'once, affichant un repli d'environ 1,5% sur la semaine. Les contrats à terme sur l'or américain pour livraison en août cédaient 0,3% à 47491,80 dollars. "Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient déclenchent des craintes inflationnistes et augmentent la probabilité que les taux d'intérêt restent relativement élevés, ce qui pèse sur l'or", ont indiqué des analystes. Le métal jaune a chuté d'environ 16% depuis le début du conflit dans la région.

R. E.

SEMENCES, PLANTS ET VARIÉTÉS VÉGÉTALES
Un référentiel national actualisé

Une nouvelle étape dans l'organisation et la modernisation du système semencier algérien vient d'être franchie. Un arrêté du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, publié au Journal officiel n° 40, actualise le catalogue officiel des espèces et variétés de semences et de plants autorisées à la production et à la commercialisation sur le territoire national.

Par Zahir R.

Ce texte, signé le 25 janvier 2026 par le ministre Yacine El Mahdi Oualid, remplace l'ensemble des arrêtés adoptés entre 2011 et 2018 relatifs à l'inscription des variétés végétales, consolidant ainsi dans un document unique toutes les espèces et variétés homologuées. Cette actualisation s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi relative aux semences, aux plants et à la protection de l'obtention végétale ainsi que du décret exécutif fixant les caractéristiques techniques du catalogue officiel des espèces et variétés. Le nouveau catalogue constitue désormais la référence réglementaire nationale pour l'ensemble des opérations liées aux semences et aux plants. L'arrêté précise en effet que seules les variétés homologuées et inscrites au catalogue officiel sont autorisées à être produites, multipliées, importées, exportées, distribuées et commercialisées en Algérie. Cette mesure vise à renforcer la traçabilité du matériel végétal, à garantir la qualité génétique et sanitaire des semences utilisées par les agriculteurs et à assurer une meilleure maîtrise du marché national. Le texte prévoit également que toute nouvelle inscription ou radiation d'une variété devra obligatoirement faire l'objet d'un arrêté ministériel, garantissant ainsi un contrôle rigoureux et une actualisation permanente du catalogue.

tériel, garantissant ainsi un contrôle rigoureux et une actualisation permanente du catalogue.

Une large diversité de variétés céréalières

Le nouveau catalogue accorde une place importante aux cultures stratégiques, notamment les céréales, qui constituent un pilier de la politique nationale de sécurité alimentaire. La liste A, qui regroupe les variétés autorisées à la production et à la commercialisation, comprend : « 85 variétés de blé dur ; 56 variétés de blé tendre ; 40 variétés d'orge ; 25 variétés de triticale et 14 variétés d'avoine ». La liste B recense quant à elle : 6 variétés de blé dur ; 10 variétés de blé tendre ; 7 variétés d'orge ; 7 variétés de triticale et 2 variétés d'avoine. Cette diversité génétique devrait permettre d'élargir les choix des producteurs et de favoriser l'adaptation des cultures aux différentes zones agroclimatiques du pays. La pomme de terre, culture stratégique pour la consommation nationale, occupe également une place importante dans le catalogue actualisé. La liste A comprend 202 variétés au total, réparties entre 74 variétés de forme oblongue allongée et 128 variétés d'autres formes. Quant à la liste B, elle recense pour sa part 13 variétés de forme oblongue allongée et 61 variétés d'autres formes. Cette richesse variétale constitue un levier important pour améliorer les rendements, répondre aux exigences du

marché et renforcer la résilience de la filière face aux contraintes climatiques et phytosanitaires.

Un soutien aux filières arboricoles et viticoles

Outre les grandes cultures, l'arrêté intègre également plusieurs variétés de porte-greffes destinées aux espèces arboricoles. Sont notamment concernés le pommier, le poirier, le pêcher, le cerisier ainsi que les agrumes. Le catalogue inclut également des cépages de vigne de table, contribuant à l'encadrement et au développement de la production fruitière nationale. Cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics d'accompagner la modernisation des filières arboricoles, considérées comme des secteurs à forte valeur ajoutée et à fort potentiel d'exportation. L'un des aspects majeurs du nouvel arrêté réside dans l'abrogation de l'ensemble des textes publiés entre 2011 et 2018 relatifs à l'inscription des variétés végétales. Pas moins de dix arrêtés successifs concernant les céréales, la pomme de terre, les espèces arboricoles et viticoles sont ainsi remplacés par un cadre réglementaire unique. Cette refonte permet de simplifier la gestion du catalogue officiel, d'améliorer sa lisibilité pour les opérateurs de la filière semencière et de disposer d'une base réglementaire consolidée répondant aux exigences actuelles du secteur agricole.

CAMPAGNE D'IRRIGATION AGRICOLE 2026

Le ministre de l'Hydraulique donne le coup d'envoi depuis Relizane

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a donné, vendredi soir, depuis la wilaya de Relizane, le coup d'envoi de la campagne d'irrigation pour la saison agricole 2026. Cette campagne, lancée par le ministre en compagnie du wali de Relizane, Kamel Berkane, depuis le barrage de Sâada, situé dans la commune de Sidi M'Hamed Benali (20 km au sud de Relizane), vise à irriguer une superficie agricole estimée à près de 238.000 hectares à travers différentes wilayas du pays. Selon les explications fournies à l'APS par le directeur général de l'Office national de l'irrigation et du drainage, Nasreddine Rekrouti, le volume global d'eau alloué à cette campagne dépasse 340 millions de mètres cubes, répartis entre les différents périmètres agricoles irrigués. La wilaya de Relizane bénéficiera de 37 millions de mètres cubes, dont 17 millions de mètres cubes provenant du barrage de Sâada (commune de Sidi M'Hamed Benali) et 20 millions de mètres cubes du barrage de Gargar (commune d'Oued Rhio). Lors d'une présentation consacrée à la situation du barrage et au niveau des réserves hydriques disponibles dans la wilaya, le ministre a souligné "l'importance d'assurer un approvisionnement régulier en

eau destinée aussi bien à la consommation qu'à l'irrigation, tout en poursuivant l'accompagnement des agriculteurs afin d'améliorer la production agricole et de renforcer la sécurité alimentaire". Il a également indiqué que les infrastructures hydrauliques et les barages enregistrent des niveaux de remplissage satisfaisants grâce aux précipitations de la saison en cours, ce qui permettra de répondre aux différents besoins. M. Bouzegza a insisté sur "la nécessité d'une exploitation optimale des ressources en eau disponibles, de leur préservation et de la rationalisation de leur consommation", afin de garantir un équilibre entre les différents usages et une répartition équitable de la ressource hydrique à travers le territoire national. Il a également indiqué que son département œuvre à l'inscription d'opérations de développement visant à améliorer progressivement l'alimentation en eau potable selon les priorités de chaque wilaya. A ce sujet, il a annoncé qu'un programme spécial pour la saison estivale est actuellement à l'étude entre les ministères de l'Hydraulique et des Finances. Au début de sa visite dans la wilaya, le ministre a reçu un exposé détaillé sur la situation du secteur de l'hydraulique à Relizane pré-

senté par le directeur local du secteur. Il a également inspecté plusieurs projets relevant de son département, notamment le projet du collecteur principal d'assainissement de la nouvelle ville de Benadda Benaouda (Berma-dia), ainsi que le projet de réalisation d'une station de pompage dans la zone de Hraïzia, commune d'Oued Djemâa, d'une capacité de 20.000 m3 par jour, alimentée à partir du système de transfert du MAO. A l'issue de sa visite à Relizane, le ministre s'est déclaré satisfait de la situation générale du secteur dans la wilaya et des résultats obtenus dans différents domaines. Il a toutefois souligné la nécessité de poursuivre les efforts pour résoudre certains problèmes liés aux perturbations persistantes dans l'approvisionnement en eau potable. Il a enfin insisté sur la nécessité de "garantir l'équilibre dans la répartition des ressources hydriques et l'équité dans l'alimentation des citoyens en eau", appelant à poursuivre la modernisation des systèmes de gestion, ainsi qu'au recours aux technologies modernes et à la numérisation afin d'améliorer les performances et de renforcer l'efficacité du service public de l'eau.

R. E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

**Directeur de
publication**
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DÉBUT DES TRAVAUX DU GAZODUC TRANSSAHARIEN

Vers un axe énergétique Afrique-Europe

Depuis le champ gazier d'Aoulef, dans la wilaya d'Adrar, les ministres des hydrocarbures des trois pays (Algérie, Niger et Nigéria) ont donné, jeudi, le coup d'envoi officiel des travaux du tronçon algérien du Gazoduc transsaharien (TSGP), marquant ainsi l'entrée effective de ce projet énergétique continental dans sa phase de réalisation. Une étape décisive vient d'être franchie dans la concrétisation de cette infrastructure stratégique destinée à relier les ressources gazières africaines aux marchés internationaux.

Par Selma R.

Cet événement intervient au lendemain de la cinquième réunion ministérielle du Comité de pilotage du TSGP, organisée à Alger, au cours de laquelle les ministres des trois pays ont validé le rapport final de l'étude de faisabilité actualisée. Une décision qui ouvre la voie à la concrétisation de l'un des projets énergétiques les plus ambitieux du continent africain. Prenant la parole à cette occasion, le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a souligné que le lancement des travaux traduit « une volonté politique forte et une détermination commune » des dirigeants de l'Algérie, du Nigeria et du Niger à faire aboutir ce projet stratégique. Selon lui, le passage à la phase opérationnelle constitue une étape majeure dans le processus de réalisation du gazoduc et témoigne de la solidité du partenariat entre les trois pays. S'étendant sur plus de 4 000 kilomètres, le TSGP reliera les importants gisements gaziers du Nigeria aux infrastructures algériennes de transport et d'exportation en traversant le territoire nigérien. Une fois achevé, ce corridor énergétique permettra d'acheminer le gaz nigérien vers les marchés internationaux, notamment européens, à travers les réseaux déjà existants reliant l'Algérie au continent européen. Le choix d'Aoulef pour le lancement des travaux n'est pas anodin. Le sud algérien occupe une place centrale dans l'architecture du projet. Au-delà de son rôle de pays de transit, l'Algérie prévoit également d'intégrer dans le futur gazoduc une partie de sa propre production issue de bassins prometteurs, notamment celui d'Ahanat, renforçant ainsi l'attractivité économique de l'infrastructure. Pour Alger, le TSGP représente bien plus qu'un simple projet de transport de gaz. Il s'inscrit dans une vision de long terme visant à consolider le rôle du pays comme plateforme énergétique régionale reliant l'Afrique aux marchés

internationaux. Grâce à son réseau développé de gazoducs, de centres de traitement et d'installations d'exportation, l'Algérie dispose déjà des infrastructures nécessaires pour accueillir les futurs volumes en provenance du Nigeria.

Un levier pour l'intégration énergétique africaine

La dimension continentale du projet a été mise en avant par le directeur exécutif de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), Rashid Ali Abdallah. « Le TSGP s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dans la vision d'une Afrique davantage intégrée sur le plan économique et énergétique », a-t-il rappelé. Selon ce responsable, le gazoduc contribuera à renforcer durablement la sécurité énergétique des pays traversés tout en favorisant l'accès à l'énergie pour des millions de citoyens. « Cette infrastructure pourra servir de colonne vertébrale à un futur réseau régional permettant le raccordement d'autres pays africains », a-t-il souligné. Il a également insisté sur les retombées économiques attendues le long du corridor. Le projet devrait stimuler l'investissement, favoriser l'émergence d'activités industrielles et créer de nombreuses opportunités d'emploi dans les régions concernées. Il constitue également un outil de valorisation des ressources énergétiques africaines et de réduction progressive de la dépendance du continent aux importations d'énergie. Du côté du Niger, les préparatifs avancent également. Le ministre du Pétrole, Hamadou Tini, a indiqué que les travaux de la section nigérienne, longue de plus de 700 kilomètres, devraient débuter début 2027. Quant au Nigeria, le ministre d'État des Ressources pétrolières chargé du Gaz, Ekperikpe Ekpo, a réaffirmé l'engagement de son pays à assurer l'approvisionnement du gazoduc en volumes suffisants pour garantir sa viabilité commerciale. Le TSGP devrait renforcer la présence de l'Afrique sur les marchés

énergétiques internationaux. En s'appuyant sur les infrastructures algériennes déjà connectées à l'Europe, le projet offrira au continent un nouvel accès aux grands marchés gaziers mondiaux tout en consolidant les relations énergétiques entre les deux rives de la Méditerranée.

Un projet datant des années 1970, ravivé en 2022

L'idée du Gazoduc transsaharien (TSGP) ne date pas d'aujourd'hui. Les premières réflexions autour de cette infrastructure remontent aux années 1970, dans un contexte marqué par l'essor de l'industrie gazière et la volonté de mieux valoriser les importantes réserves de gaz naturel du Nigeria à travers un corridor reliant l'Afrique subsaharienne à la Méditerranée. Le projet a commencé à prendre une dimension plus concrète au début des années 2000. En 2002, la compagnie nigérienne NNPC et Sonatrach ont signé un protocole d'accord visant à étudier sa faisabilité, avant la réalisation d'études techniques approfondies au milieu des années 2000. Le dossier a retrouvé un nouvel élan en 2022. En février de cette année, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les trois pays concernés ont adopté une feuille de route pour relancer le projet, avant de convenir en juin d'actualiser l'étude de faisabilité afin de l'adapter aux nouvelles réalités du marché mondial. Cette dynamique a culminé en juillet 2022 à Alger avec la signature d'un mémorandum d'entente entre les ministres de l'Énergie des trois pays, consacrant officiellement la relance du TSGP. Depuis lors, les travaux des comités techniques et ministériels se sont poursuivis jusqu'à l'adoption, en 2026, de l'étude de faisabilité actualisée et au lancement officiel des travaux du tronçon algérien à Aoulef, marquant le passage du projet de la phase d'études à celle de sa réalisation concrète.

ELLES ONT BONDÉ DE 48,5% EN MAI 2026

Hausse des exportations algériennes de GNL

Par S. R.

Les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont enregistré une nette progression en mai 2026, atteignant leur plus haut niveau depuis sept mois. Après un début d'année perturbé par des opérations de maintenance programmées, l'Algérie a expédié 1,04 million de tonnes de GNL vers les marchés internationaux, soit une hausse de 48,5 % par rapport aux 700 000 tonnes exportées en avril. Cette performance permet au pays de retrouver des volumes proches de ceux observés avant les travaux de maintenance qui avaient affecté la production et les exportations au cours des premiers mois de l'année. Le niveau atteint en mai constitue le meilleur résultat mensuel depuis octobre 2025, lorsque les exportations avaient atteint 1,09 million de tonnes. La progression est également visible en comparaison annuelle. Les volumes exportés en mai 2026 dépassent de 8,3 % ceux enregistrés à la même période de l'année précédente, où les expéditions s'étaient établies à 960 000 tonnes. L'évolution des exportations depuis janvier témoigne d'un retour progressif à la normale. Après avoir chuté à 440 000 tonnes en janvier, soit l'un des niveaux les plus faibles jamais enregistrés, les expéditions ont atteint 670 000 tonnes en février puis 940 000 tonnes en mars. Le recul observé en avril n'aura finalement été que temporaire, avant le rebond constaté en mai. Cette amélioration s'appuie notamment sur la hausse de la production nationale de gaz naturel. Au premier trimestre 2026, la production algérienne a atteint près de 29 milliards de mètres cubes, en progression de 4,1 % sur un an. Le seul mois de mars a contribué à cette dynamique avec une production de 9,66 milliards de mètres cubes, en hausse de 4 %. L'Algérie a également bénéficié d'un contexte international favorable. Les perturbations ayant affecté certaines exportations de GNL en provenance du Moyen-Orient ont créé des opportunités sur le marché mondial. Grâce à ses capacités de production et à la proximité de ses principaux clients européens, le pays a pu renforcer ses livraisons et répondre à une partie de la demande supplémentaire. La France demeure le premier importateur de GNL algérien avec 234 000 tonnes réceptionnées en mai, devant la Turquie avec 203 000 tonnes. L'Espagne se distingue par une forte reprise de ses achats, qui ont atteint 200 000 tonnes contre seulement 68 000 tonnes un an auparavant. Après plusieurs mois de faibles importations, le marché espagnol retrouve ainsi une place importante parmi les débouchés du GNL algérien. L'Italie complète le groupe des principaux clients avec 192 000 tonnes importées, tandis que la Croatie occupe la cinquième position avec 76 000 tonnes. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni figurent également parmi les destinations du GNL algérien durant le mois de mai.

FAO

Les prix alimentaires mondiaux en hausse de 2,9 % en mai

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont augmenté de 2,9 % en mai dernier en glissement annuel, tout en demeurant globalement stables sur une base mensuelle, a annoncé vendredi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Dans son rapport mensuel, l'organisation a précisé que l'Indice FAO des prix des produits alimentaires, qui mesure les variations mensuelles des prix des denrées alimentaires échangées à l'échelle mondiale, a enregistré un léger recul de 0,2 % par rapport à son niveau d'avril

dernier, mais est resté supérieur de 2,9 % à celui observé il y a un an. La FAO a attribué cette évolution à la baisse des prix des huiles végétales, qui a compensé la hausse enregistrée pour les céréales et le sucre. L'Indice FAO des prix des céréales a ainsi progressé de 2,6 % par rapport à avril et d'environ 5 % par rapport à mai 2025, sous l'effet de l'augmentation des prix de toutes les principales céréales en raison de la hausse des coûts du carburant et des engrais, ainsi que des pressions liées aux conditions climatiques. Les prix mondiaux du blé ont augmenté

de 3,4 % sur un mois et de 7,8 % en rythme annuel, en raison des perspectives de récoltes moins abondantes chez les principaux exportateurs. Les prix du maïs ont, quant à eux, progressé de 1,9 % par rapport à avril et de 3,9 % sur un an, soutenus par une demande accrue d'importations sur les principaux marchés et par une diminution des disponibilités au Brésil et aux États-Unis, ainsi que par la hausse des prix de l'énergie qui a stimulé la demande liée à la production d'éthanol. De son côté, l'Indice FAO des prix du riz a augmenté de 2,7 %, en raison des

préoccupations liées aux conditions météorologiques et à la hausse des prix du pétrole brut et de ses dérivés dans plusieurs pays exportateurs asiatiques. En revanche, l'Indice des prix des huiles végétales a reculé de 4,6 % par rapport à avril, enregistrant ainsi sa première baisse mensuelle de l'année 2026. Cette évolution s'explique par le repli des prix mondiaux de l'huile de palme, en raison des perspectives de ralentissement de la demande d'importation et de l'incertitude persistante sur les marchés pétroliers.

R E.

LIGNE FERROVIAIRE
MINIÈRE EST
Le ministre insiste sur la livraison du projet dans les délais impartis

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a insisté, jeudi à Tébessa, où il a entamé une visite de travail de 2 jours, sur la "nécessité de livrer le projet de ligne ferroviaire minière Est (Annaba-Boucheougouf (Guelma)-Souk Ahras-Tébessa-Djebel Onk-Bled El Hadba, dans les délais impartis. Le ministre a instruit les responsables en charge du projet, lors de l'inspection de l'avancement des travaux sur les chantiers de deux ouvrages d'art aux points kilométriques (PK) 25 et 26, à l'effet de "mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires pour achever les travaux restants dans les plus brefs délais".

Sur le chantier de pose de ballast et de travaux de nivellement au PK 34, dans la commune d'El Houidjbat, au niveau du tronçon de la ligne ferroviaire minière s'étendant de Oued Kebrît, sur la frontière administrative entre les wilayas de Souk Ahras et de Tébessa, jusqu'à la mine de Bled El Hadba à Bir El Ater, M. Djellaoui a tenu à saluer "les efforts considérables déployés jour et nuit par les travailleurs des entreprises algériennes de réalisation".

Le ministre a également transmis les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travailleurs des entreprises Cosider-Travaux publics, Cosider-Ouvrages ainsi qu'à ceux de la Société Algérienne des ponts et travaux d'art (Sapta) en reconnaissance des efforts qu'ils déploient pour mettre en service cet important projet.

Pour rappel, la ligne ferroviaire minière Est s'étend d'Annaba à Bled El Hadba, via Boucheougouf (Guelma), Souk Ahras, Tébessa et Djebel Onk sur une distance totale de 422 km, dont 177 km situés sur le territoire de la wilaya de Tébessa.

M. Djellaoui poursuivra sa visite vendredi dans la wilaya de Tébessa en donnant le coup d'envoi du projet d'extension des infrastructures techniques de l'aéroport Larbi-Tebessi et du projet de dédoublement de la route nationale n 83 sur le segment reliant les communes de Hammamet et de Bir Mokaddem sur un linéaire de 20 km.

R. E.

SADA 2026
L'Algérie mise sur l'intégration continentale

L'Algérie confirme sa volonté de jouer un rôle moteur dans la dynamique économique africaine. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé hier à Alger l'ouverture officielle de la quatrième édition du Salon africain des affaires « SADA 2026 », organisé à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) sous le patronage de son département ministériel.

Par Réda Hadi

Cette manifestation économique d'envergure a réuni des ambassadeurs de plusieurs pays africains, des représentants d'institutions économiques, des organisations professionnelles, des chambres de commerce ainsi qu'un important nombre d'opérateurs économiques venus de différents horizons du continent. Les délégations participantes représentent pas moins de 25 pays africains, illustrant l'intérêt croissant porté à cette plateforme devenue un rendez-vous incontournable des affaires en Afrique.

Organisé durant trois jours sous le thème « Construire les partenariats africains de demain : innovation, souveraineté économique et intégration continentale », le salon vise à renforcer les partenariats économiques, promouvoir les échanges commerciaux et soutenir le processus d'intégration économique du continent. Au total, 51 entreprises algériennes prennent part à cette édition aux côtés d'hommes d'affaires, d'investisseurs et de représentants d'institutions économiques africaines.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre Kamel Rezig, a mis en avant l'engagement de

l'Algérie à renforcer son intégration économique dans l'espace africain, notamment à travers le développement de chaînes de valeur continentales et l'encouragement des partenariats économiques fondés sur les intérêts mutuels.

Le ministre a souligné que l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance particulière au renforcement de sa présence économique sur le continent africain, convaincue que la réalisation d'un développement durable en Afrique passe par l'élargissement des échanges commerciaux intra-africains, la promotion de l'investissement productif et le développement des chaînes de valeur africaines.

Il a affirmé que le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations œuvre à la mise en œuvre de programmes et de mécanismes destinés à soutenir les entreprises algériennes et à les accompagner dans leur accès aux marchés africains, ainsi qu'à tirer profit des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qu'il a qualifiée de l'un des projets économiques stratégiques les plus importants du continent.

Concernant le Salon africain des affaires, M. Rezig a déclaré que cette manifestation constitue un espace privilégié pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les pays africains et pour la consolidation des partenariats entre les différents acteurs économiques, en cohérence avec l'objectif de bâtir une économie africaine davantage intégrée et capable de mieux valoriser ses ressources humaines et naturelles.

Il a, par ailleurs, appelé les participants à saisir cette occasion pour établir des partenariats durables, échanger les expériences et explorer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement, de nature à soutenir les efforts consentis pour le développement et la prospérité sur le continent.

À travers l'organisation de SADA 2026, l'Algérie réaffirme ainsi son engagement en faveur d'une Afrique économiquement intégrée, fondée sur l'innovation, l'investissement et la coopération. Un positionnement qui confirme la volonté du pays de devenir un acteur incontournable des échanges commerciaux, des investissements et des partenariats stratégiques sur le continent africain.

IL A EFFECTUÉ UNE VISITE AU PORT D'ALGER
Les orientations du ministre Saïd Sayoud

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a effectué, jeudi, une visite d'inspection au port d'Alger pour s'enquérir des conditions de travail et des services assurés, exigeant une accélération du traitement des marchandises et des conditions optimales d'accueil, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de sa réunion avec les responsables et cadres de l'établissement portuaire, M. Sayoud a insisté sur l'impératif d'accroître le rythme de performance et d'améliorer le niveau des services portuaires, soulignant que l'Etat a mis à la disposition des gestionnaires de cette infrastructure tous les moyens humains et matériels nécessaires, ce qui exige de trouver des solutions susceptibles de garantir la performance requise, selon la même source.

Dans ce cadre, le ministre a instruit d'accélérer le traitement des marchandises et leur évacuation dans des délais courts, et d'appeler les opérateurs économiques concernés à retirer leurs marchandises, afin d'alléger la pression sur le port, de résorber la congestion, de réduire les délais de traitement des marchandises et de fluidifier le trafic des navires ainsi que les opérations portuaires.

Ordonnant de veiller à l'application du système de travail continu et à l'exploitation de tous les moyens disponibles afin d'assurer la continuité de l'activité et d'accélérer le rythme de traitement des différentes opérations portuaires, le ministre a insisté sur l'impératif de parvenir à l'élimination totale des temps d'attente au port, appelant à renforcer la coordination avec les différents intervenants, notamment les services de la Sûreté nationale et des Douanes, afin de garantir la fluidité des opérations et la rapidité de traitement.

M. Sayoud a salué les résultats positifs enregistrés au niveau des ports algériens, qui reflètent les efforts que déploient les différents acteurs, soulignant la nécessité de poursuivre le travail pour optimiser les services portuaires, lit-on dans le

communiqué. Dans le cadre du suivi des préparatifs de la saison estivale, le ministre a inspecté les travaux d'aménagement des quais 8 et 9 dédiés aux voyageurs, où il a donné des instructions à l'effet d'accélérer le rythme de réalisation et de parachever les travaux dans les délais impartis, afin de garantir les meilleures conditions d'accueil et de prise en charge des voyageurs. Il a, à ce titre, rappelé les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer une prise en charge optimale des membres de la communauté nationale établie à l'étranger et à réunir toutes les conditions nécessaires pour faciliter leur déplacement et leur transit dans les meilleures circonstances.

M. Sayoud a, à cet égard, insisté sur la nécessité de maintenir la même organisation et les mêmes

dispositions que celles adoptées lors de la précédente saison estivale, compte tenu des résultats positifs réalisés, tout en s'employant à les améliorer en vue de garantir davantage de fluidité dans le trafic et d'atténuer la pression. Il a, en outre, instruit les responsables de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) de mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles disponibles pour garantir un bon accueil aux membres de la communauté nationale à l'étranger et faciliter leur déplacement, tout en prenant toutes les mesures nécessaires à même de simplifier les procédures et améliorer les conditions de transit, en coordination avec les différents services de sécurité et des douanes, conclut le communiqué.

R. E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR
ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 04 جوان 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 04 Juin 2026

Produits	Prix du détail ¹ DA / Kg		أسعار التجزئة ² دج / كغ		المنتجات
	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	71	81	61	البطاطا
	Tomate	87	103	72	الطماطم
	Oignon sec	84	95	74	البصل الجاف
	Ail sec	667	752	582	الثوم الجاف
	Ail vert	237	261	214	الثوم الاخضر
	Carotte	97	109	84	الجزر
	Navet	103	115	92	اللفت
	Petit pois	193	217	168	الجلبانة
	Fève verte	98	107	89	الفول الاخضر
	Courgette	67	79	54	الكوسة
Fruits frais	Haricot vert	171	195	146	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	97	110	84	الغس
	Pomme locale	581	689	474	التفاح المحلي
	Datte	501	630	373	التمر
Fruits frais	Banane	489	508	471	الموز
	Melon	139	157	121	البيطخ الاصفر
	Pastèque	88	104	73	البيطخ الاحمر
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1983	2112	1854	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	376	386	365	الدجاج
	Œufs (Unité)	16	18	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	103	91	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	Per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	344,00	NC	0,00	-0,17	-11,12	6,07	10,17	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 397,00	1 398,00	0,07	0,17	-0,73	8,99	5,56	2600	3 634 800,00
BIOPHARM	BIO	2 506,00	2 510,00	0,16	0,17	1,28	6,67	6,37	20	50 200,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 070,00	2 070,00	0,00	-0,63	-7,50	9,87	6,04	2000	4 140 000,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-4,50	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	445,00	NC	0,00	-0,63	8,35	4,21	4,72	0	0,00

Sécurité énergétique et intégration régionale en Afrique dans un contexte géopolitique mondial instable

3^e partie

Par : Abdelmadjid ATTAR (*)

Voici les ressources et quelques exemples de réalisations dans le secteur énergétique qui ont permis effectivement à l'Algérie d'assurer une résilience relative en matière de sécurité énergétique, et de disponibilité d'une rente d'exportation ayant soutenu la plupart des besoins internes durant plusieurs décennies :

- Des réserves restantes de 12 milliards de barils de pétrole (sur 28 Milliards de barils de réserves initiales).
- Des réserves restantes de 2.300 milliards de M3 de gaz conventionnel (sur 4.500 Milliards de réserves initiales).
- Des réserves restantes de 215 millions de Tep de GPL.
- Des réserves restantes de 295 millions de Tep en condensat.
- Des ressources conventionnelles à explorer de 11 milliards de barils en place et 2.600 milliards de M3 de gaz en place (Techniquement récupérables = 0,4Md B et 1.100 Md M3).
- Des ressources non développées et non conventionnelles de 22.000 milliards de M3 de gaz de schiste et 1.200 Milliards de barils de pétrole de schiste.
- Une production actuelle d'environ 1 million de barils par jour de pétrole et 105 milliards de M3 de gaz naturel (volume commercialisable), dont environ 50% sont consommés sur le marché intérieur, et le reste exporté.
- Des capacités de liquéfaction de gaz d'environ 35 millions de tonnes sur deux sites.
- Des infrastructures de transport et d'exportation de gaz et de pétrole couvrant tout le territoire, dont les deux gazoducs d'exportation de gaz vers l'Europe à raison de 33 milliards de M3 par an vers l'Italie (via la Tunisie), et 12 milliards de M3 par an vers l'Espagne.
- Des capacités de raffinage sur 5 sites (Skikda, Arzew, Alger, Adrar, Hassi Messaoud) d'environ 650.000 barils par jour, pouvant couvrir tous les besoins de consommation interne.
- Des infrastructures de production en pétrochimie assurant une valorisation d'une partie des hydrocarbures produits en ammoniac, urée, engrais azotés, hélium, PEHD, MTBE (en construction), couvrant la presque totalité des besoins internes et une exportation vers l'Europe, l'Afrique, l'Asie, et l'Amérique latine.
- Des capacités de production d'électricité actuelles de 26 GW, assurant la totalité des besoins de consommation nationale, avec un taux de raccordement de la population à l'électricité à 99%, et au gaz naturel à 68%.
- Au-delà des 500 MW ENR qui étaient en exploitation, un ambitieux programme de production (en solaire) d'une capacité de 15.200 MW vient

MODELE DE PRODUCTION-CONSOMMATION D'ENERGIE							
(Source : AFREC - AIE)							
	Afrique	Nord	Ouest	Australe	Centrale	Est	Observ. 2023/2010
RES. Pétrole	120 Md T	45%	32%	12%	7%	4%	
RES. Gaz	1800 Md M3	51%	35%	11%	2%	1%	
Production Pétrole	345 MT	43%	24%	19%	12%	2%	↓ -25%
Production Gaz	301 Md M3	66%	26%	4%	3%	1%	↑ +36%
Production Charbon	2,6 Md T	0%	0,22%	98,37%	0%	1,42%	Stable 0%
Production Electricité	14,3 M Tep	17%	17%	39%	11%	16%	↑ +50%
Produits Raffinés	113 MT	57%	9%	24%	5%	5%	Stable 0%
Consommat. Afrique	907 M Tep	24%	19%	27%	7%	23%	↑ +39%
Consommat. Pétrole & Prod. Petrol.	23%	33%	30%	14%	12%	10%	↑ +31%
Consommat. Gaz	19%	62%	12%	10%	2%	2%	↑ +100%
Consommat. Charbon	15,3%	0,5%	3%	50%	0,5%	1%	↑ +40%
Consommat. BioCarbur-Dechets	40%	1%	44%	20%	82%	82%	↑ +20%
Consommat. Hydroélectr.	1,6%	1%	8%	4%	3%	4%	↑ +100%
Consommat. ENR	0,5%	2,5%	3%	2%	0,5%	1%	↑ > 2000%
Exportations	418 M Tep	Pétrole 60%	Gaz 20%	Prod. Pétr. 11%	Charbon 8%	Electricité 1%	↓ -25%
Importations	195 M Tep	15%	5%	70% (2010=54%)	7%	2%	↑ +65%

d'être lancé depuis 3 ans, et devrait se terminer à l'horizon 2035. Sur les 3.200 MW en cours de réalisation, les premiers 400 MW viennent d'être mis exploitation.

- Un programme de production d'hydrogène vert de 10 millions de tonnes à l'horizon 2040, qui nécessitera lui aussi non seulement la disponibilité des ressources en eau, mais aussi celle d'une énergie verte solaire ou éolienne. Il est question aussi de construire une conduite spéciale « SouthH2 » d'exportation d'hydrogène vert vers l'Europe. L'Algérie est par conséquent en mesure d'assurer sa sécurité énergétique à long terme sans difficultés, et ce d'autant plus qu'elle dispose aussi d'un immense potentiel en énergie renouvelable, avec 2.000 à 3.500 heures d'ensoleillement par an, et un potentiel éolien très élevé, capables de produire 212.000 à 242.000 TWh/an dont :
 - 190.000 à 217.000 TWh/an en solaire fixe ou traqué.
 - 13.000 à 30.000 TWh/an en éolien.
 Elle accuse cependant un grand retard dans le développement de ce potentiel, alors qu'il pourrait non seulement lui permettre d'économiser une partie des réserves en hydrocarbures, mais aussi de développer une industrie locale du renouvelable au niveau africain. Son modèle de développement est demeuré étroitement lié à une rente pétrolière volatile, au gré des crises pétro-

lières à l'échelle mondiale, même s'il a constamment assuré la couverture des recettes budgétaires à raison de 40 à 60% en moyenne, et des importations de plus en plus importantes grâce aux recettes provenant à hauteur de 90% en moyenne des exportations d'hydrocarbures.

Les impacts de la succession des crises économiques et pétrolières à l'échelle mondiale, des tensions géopolitiques, face à l'accroissement des besoins sociaux soutenus par la croissance démographique, le développement urbain, et des politiques de subvention de plus en plus importante, ainsi que l'incertitude sur la durabilité des ressources naturelles (hydrocarbures) assurant non seulement la sécurité énergétique, mais aussi la rente couvrant les autres besoins, mettent en évidence les limites d'une économie rentière.

La transformation et la valorisation des hydrocarbures est aussi demeurée insuffisante en particulier dans le domaine de la pétrochimie dont certaines filières (PEHD, PP, PET) sont très en retard, entraînant à ce jour des importations importantes de matières premières pour tous les secteurs industriels qui sont pourtant en train de se développer et de contribuer de plus en plus au développement économique du pays. Il en est de même pour le secteur des

mines dont le potentiel algérien est pourtant remarquable, mais a continué à exploiter tout juste les ressources existantes depuis des décennies, dont certaines sont en cours d'épuisement, et sans réussir à développer et exploiter les ressources mises en évidence durant ces mêmes décennies. Le secteur minier a fait l'objet de 5 réformes successives (lois minières) depuis l'indépendance pour mettre fin entre autres au monopole des entreprises publiques et ouvrir le secteur aux investisseurs privés. Cela a permis d'améliorer l'organisation du secteur des mines surtout au point de vue réglementaire, et de finaliser l'inventaire des potentialités minières, mais sans progrès significatif en matière de développement de nouvelles exploitations, en dehors de celui du secteur des matériaux de construction. Il a fallu attendre les années 2020 pour que des projets stratégiques et structurants concernant notamment le fer, les phosphates et le zinc-plomb soient enfin démarrés, en attendant que les nombreux indices d'autres minéraux stratégiques connus ou en cours d'évaluation soient aussi développés.

Il faut aussi citer le secteur du dessalement d'eau de mer, dont le développement a démarré en 2003 et se trouve en pleine croissance, pour faire face aux impacts du changement climatique ayant entraîné un déficit pluviométrique qui a non seulement affecté les besoins du secteur agricole, mais aussi l'alimentation en eau potable de la population. Les disponibilités en eau conventionnelle sont à peine de 280 M3 par an et par habitant, ce qui classe l'Algérie sous le seuil de pauvreté hydrique. Face à ce défi, l'Algérie a lancé un vaste programme de dessalement d'eau de mer qui a atteint actuellement 24 grandes stations et 12 petites stations monoblocs d'une capacité de 3,7 millions de M3 par jour (42% des besoins en eau potable AEP). Le programme additif en cours de réalisation comporte 6 nouvelles stations qui devraient accroître les capacités à 5,5 millions de M3 par jour à l'horizon 2030 (60% des besoins en AEP). Il s'agit d'un secteur stratégique dans la mesure où il contribue non seulement à assurer les besoins en eau potable, mais aussi d'économiser un volume équivalent en eau conventionnelle à affecter au secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire. A signaler aussi que le procédé utilisé (osmose inverse) nécessite une consommation importante d'énergie à raison de 3 à 5 KWh par M3 d'eau dessalée, d'où l'importance de la disponibilité de la ressource énergétique.

(A suivre)

(*) Consultant indépendant (Energie, Eau, Mines & Environnement), Ancien PDG de Sonatrach-Ancien Ministre des Ressources en Eau-Et de l'Energie

BATNA

La commune d'Ain Touta organise la 1ère édition de la fête du mûrier

La commune d'Ain Touta (35 km au sud de la ville de Batna) a organisé jeudi la 1ère édition de la fête du mûrier à l'initiative de la chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers (CAM) en coordination avec l'Assemblée Populaire Communale (APC) d'Ain Touta et la direction du tourisme et de l'artisanat. La manifestation qui se poursuivra jusqu'au 6 juin vient valoriser ce fruit réputé dans cette commune et encourager les artisans et les familles productrices à en valoriser les multiples usages autres que sa consommation directe, a indiqué à l'APS le directeur de la CAM Brahim Abderrahmani. L'initiative vise en faire une manifestation locale annuelle dans cette ville dont le nom est attaché à ce fruit (Ain Touta signifiant Source du mûrier), a ajouté le même responsable. Organisée sur la place attenante à l'ancien siège de la commune au centre-ville d'Ain Touta, la manifestation propose une vaste exposition de produits artisanaux de plus de 15 artisans avec un stand dédié aux mûres blanches et noires, leurs jus et les gâteaux à base de mûres. Des concours de la meilleure pâtisserie traditionnelle et des activités de divertissement pour enfants figurent au programme de la manifestation. Le président de l'APC d'Ain Touta, Issam Louchene, a affirmé de son côté que toutes les conditions ont été mises en place pour le succès de cette manifestation dont l'objectif est de valoriser cet arbre authentique de la ville, en élargissant la plantation et en valorisant les produits au profit des familles productrices. Plantés à profusion aux entrées de la ville et à travers ses quartiers, les mûriers s'affirment en véritable symbole de la ville.

APS

MILA

Réalisation de 15 départs de basse tension et 11 postes de transformation électrique en prévision de l'été

Quinze départs de basse tension et 11 postes de transformation électrique ont été réalisés à travers les communes de la wilaya de Mila pour assurer un approvisionnement régulier en cette énergie durant l'été 2026, a indiqué jeudi le directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Abdelkader Badaoui. Dans une conférence de presse animée au siège de la direction pour exposer les réalisations de l'année passée et les préparatifs de l'été 2026, le même responsable a indiqué que depuis le début de cette année, 15 départs basse tension ont été réalisés pour renforcer le réseau et atténuer la pression enregistrée durant l'été dans les communes de Bouhatem, Chelghoum Laïd, Zeghaïa et Chigara. Onze (11) postes de transformation électrique ont été également installés dans les communes de Grarem Gouga, de Minar Zarza, de Sidi Khelifa et d'Ain Tine pour améliorer le service d'alimentation en électricité dans les localités « confrontées à des coupures de courant fréquentes de pendant les périodes de pic », at-il expliqué. Au cours de l'été 2025, les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz ont dénombré tous les dysfonctionnements et les points de faible tension avant de mobiliser une enveloppe financière de 146 millions DA et lancer les projets afin de les traiter, selon la même source.

R.E

BLIDA

Remise de 15 autorisations pour la collecte des déchets recyclables

La Direction de l'environnement de la wilaya de Blida a remis 15 autorisations pour la collecte des déchets recyclables, permettant à leurs bénéficiaires d'exercer leur activité dans un cadre légal, dans le but de réglementer ce secteur qui tient fortement les jeunes, à-on informé auprès de cette direction.

Le directeur de l'environnement, Ouahid Tchachi, a indiqué à l'APS à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin) que dans le cadre des mesures visant à encourager l'économie verte et l'investissement dans le domaine du recyclage des déchets, sa direction a délivré 15 autorisations de collecte des déchets recyclables, et prévoit d'en délivrer 37 autres dans les prochains jours afin de régulariser la situation de ceux qui activent illégalement dans ce créneau et de mieux encadrer l'activité de recyclage et de valorisation des déchets.

Le même responsable s'est réjoui, à l'oc-

casion, de la réactivité des acteurs de ce secteur, notamment parmi les jeunes, face aux campagnes de sensibilisation organisées par la direction pour les informateurs des conditions d'obtention de l'autorisation qui leur permet d'exercer leur activité dans un cadre légal et de bénéficier des facilités accordées par l'Etat.

M. Tchachi a expliqué que les personnes souhaitant la dite autorisation doivent conclure des accords avec des entreprises spécialisées dans la collecte et le recyclage des déchets, stipulant que ces dernières se chargent du traitement de tous les types de déchets collectés, no-

tamment les déchets organiques qui représentent la plus grande partie, ainsi que le plastique et les résidus de papier et de carton.

A l'occasion, il a relevé que Blida figure parmi les wilayas pionnières en matière de récupération et de recyclage des déchets, avec actuellement 156 entreprises actives dans ce domaine, un nombre qui devrait augmenter le compte tenu de l'intérêt manifesté par les opérateurs économiques ainsi que par les propriétaires de micro-entreprises pour investir dans la récupération et le recyclage, a augmenté le directeur.

APS

MÉDÉA

Des projets de développement prochainement lancés à travers trois communes

Des projets de développement visant à remédier au manque enregistré dans certains domaines seront lancés prochainement à travers trois communes rurales de Médéa, à-on informé auprès des services de la wilaya. Les projets sont financés dans le cadre du programme d'aide au développement social et économique des communes (ADSEC) pour l'année 2026 et sont localisés dans les communes d'Ouled-Deid, Draa-Smar et Tablat. Ils couvrent les

domaines de la santé, de l'alimentation en eau potable (AEP), du sport et de la requalification du tissu urbain des chefs-lieux des communes ciblées, à-on fait savoir. La commune d'Ouled-Deid a retenu, selon la même source, d'un projet de réalisation d'une structure de soins de proximité au niveau du village de Mracheda, en plus de l'achèvement d'une structure similaire située dans le village de Hechalefa. Un projet d'AEP sera également lancé, toujours dans cette commune, au

profit des habitants de Mrachda, ainsi que les travaux de requalification urbaine de plusieurs quartiers du chef-lieu et l'aménagement du stade communal. Dans la commune de Draa-Smar, il est fait état de l'inscription au titre du programme ADSEC 2026 d'un projet d'aménagement d'un terrain de sports de proximité et la réalisation de travaux d'amélioration urbaine au niveau de différents quartiers du chef-lieu de la commune. Un projet d'amélioration urbaine identique est pro-

grammé également au niveau de la ville de Tablat, au nord-est, outre le lancement de travaux d'aménagement de plusieurs terrains de sports de proximité à l'intérieur des quartiers à forte concentration d'habitants. Ces projets viennent en complément à de nombreux autres projets concrétisés ou en phase d'exécution à travers ces communes et qui sont appelés à assurer une mise à niveau infrastructurelle dans ces régions, à-on souligné.

Agence

DJELFA

Réalisation de trois puits profonds pour renforcer l'AEP dans la commune de Sidi Laâdjel

Le secteur de l'hydraulique dans la commune de Sidi Laâdjel, au nord de Djelfa, a été renforcé par la réalisation de trois (3) puits profonds destinés à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP), at-on appris jeudi auprès de la direction du secteur. Ces fourrages d'eau, entrés en service durant la semaine en cours, "auront un impact significatif sur l'amélioration de la situation et l'augmentation des capacités d'approvisionnement en volumes double grâce à leur rac-

cordement à des infrastructures de stockage d'une capacité de 500 et 1.000 m³, a indiqué le directeur du secteur, Ahmed Mettane. Selon les fiches techniques de ces trois projets inscrits au titre du programme complémentaire de développement, une enveloppe de 205 millions de DA a été affectée au puits profond de la zone d'"El Maâguel". L'opération a notamment porté sur la conduite d'une conduite de transfert d'eau dépendant de la source d'alimentation à l'ou-

vrage de stockage également dans la ville de Sidi Laâdjel. Les deux autres fourrages sont introduits respectivement dans les zones de "Ramliâ" et "El Ardja". Ils ont été équipés et raccordés directement à la conduite de transfert en direction de la commune de Sidi Laâdjel. Ces opérations de développement permettront d'améliorer l'AEP au profit de plus de 13.000 personnes, selon la même source.

AÏN TEMOUCHENT

Réception attendue de 11 nouveaux établissements scolaires pour la prochaine rentrée

Onze nouveaux établissements scolaires devraient être réceptionnés et mis en service dans la wilaya d'Aïn Temouchent à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué, jeudi, la directrice des équipements publics de la wilaya, Lamia Ramdani. Ces infrastructures éducatives comprennent sept groupes scolaires destinés au cycle primaire, répartis à travers les communes d'Ouled Kihal, Aïn El Arbâa, Aïn Temouchent, Emir Abdelkader, Terga et Chaâbat Leham, a précisé la même responsable lors des travaux du

conseil exécutif de wilaya. Le cycle moyen sera également renforcé, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, par la mise en service de trois collèges d'enseignement moyen (CEM) situés dans les communes de Oulhaça, Aïn Temouchent et Aïn El Arbâa, ainsi que d'un lycée dans la commune d'El Malah, a ajouté Mme Ramdani. Président des travaux du conseil exécutif de wilaya, le wali d'Aïn Temouchent a insisté sur la nécessité d'achever l'ensemble des travaux restants relatifs à ces nou-

veaux établissements scolaires programmés pour la prochaine rentrée, de les raccorder aux différents réseaux d'électricité, d'eau et de gaz, et de les livrer avant la fin du mois de juillet prochain. Le même responsable a également donné des instructions aux gestionnaires du secteur de l'éducation afin d'entamer l'équipement de ces nouvelles structures en moyens pédagogiques nécessaires, pour qu'elles soient pleinement opérationnelles dès la prochaine rentrée scolaire.

APS

Les filières agricoles et agroalimentaires en Algérie déconnectées de leurs marchés ?

A voir et à assister à une incroyable flambée des prix des produits agricoles frais et même des produits transformés, notamment à l'approche et à la fin des fêtes et autres événements religieux, malgré les efforts faits en matière de contrôle et de régulation, j'ai voulu donner un point de vue sur le fonctionnement des filières et marchés agricoles et agroalimentaires en Algérie.

Par Dr Zoubir SAHLI (*)

Il faut savoir qu'en économie agricole et agroalimentaire, les filières sont composées, d'amont en aval (approvisionnement, semences, production végétale et animale, collecte, stockage, transport, stockage sous froid, première et deuxième transformation, recyclage des sous-produits, conditionnement, emballage, commercialisation de gros et de détail...), de segments coordonnés et interconnectés par des acteurs opérant liés entre eux par des contrats, des règles dictées par la concurrence et un système d'organisation professionnel ou corporatiste bien établi (coopératives, associations et groupements de producteurs, centrales d'achat, firmes de grande distribution ou GMS, fondations, clusters, agropoles...).

Au sommet et autour de ces filières, il y a, en principe, la main du régulateur, du contrôleur, des inspecteurs de la qualité et éventuellement du bailleur de fonds. Chacun opérant selon des codes et des règles pour la production, la distribution, la commercialisation, la logistique, puis par le partage de la valeur le long de la chaîne ; une chaîne de valeur conçue pour être fluide et transparente et dans laquelle l'estimation des coûts et des marges est étroitement discutée et surveillée. L'Etat intervenant in fine avec ses dispositifs de régulation, ses services statistiques et de contrôle de la qualité sur la base de règles, de codes, de normes, consignés par une série de réglementations et de directives transparentes, acceptées par tous.

Chacun des opérateurs y trouve alors son compte, avec une nuance importante : les acteurs opérateurs des segments aval (grande distribution, commerçants du gros, centrales d'achat, firmes agro industrielles, plate formes agro-logistique...) sont largement avantagés et c'est eux qui prélèvent le plus de marges, mais des marges correctes, induites par des prix au détail corrects.

Qu'en est-il chez nous et que savons nous des filières agricoles et agroalimentaires, notamment celles non contrôlées par l'Etat et évoluant dans un marché libre ??

En fait, il y a deux catégories de filières agricoles et agroalimentaires et qui sont tendent deux marchés où évoluent deux catégories de consommateurs.

Une catégorie de filières agricoles et agroalimentaires dites de « produits de base » ou produits « stratégiques », avec un important dispositif de régulation et de contrôle public du mode de fonctionnement de ces filières : - La filière Céréales, en fait la sous filière « blés », dont les segments « semences », « production », « collecte », « stockage », une partie du segment « transport », une grande partie du segment « transformation-distribution-commercialisation » de produits céréaliers (farine, semoule, légumes secs...), représentées par l'office de régulation, l'OAIC et ses coopératives et ses organismes stockeurs (CCLS, UCC) et une partie des moulins et des entreprises de transformation-distribution (groupe AgroDiv et ses moulins et ses unités ERIAD), sont largement contrôlés par l'Etat, à travers un système de régulation, d'amont en aval, efficace et un dispositif de para fiscalité (au niveau des moulins, des aires de stockage, un parc transport et des unités agro-industrielles, jusqu'au boulanger), hérité de l'ancien système et qui permet la circulation de la valeur sans problèmes. Il faut ajouter à cela, à l'amont (production de

semences, de céréales et de légumes secs), l'Etat intervient pour subventionner, soutenir, encadrer et orienter les producteurs et les organismes stockeurs.

Enfin, l'essentiel de l'approvisionnement de cette filière (grains de blé dur et de blé tendre, d'orge, d'avoine, de riz et de maïs, graines fourragères, légumes secs) est fortement dépendant des importations, avec, là aussi, une intervention massive de l'Etat (financement des importations, subventions indirectes, transport, stockage et logistique, à travers son organisme de régulation, l'OAIC). Cette filière a été toutefois progressivement libéralisée, notamment au niveau des marchés de ses produits de première et deuxième transformation (semoule, farine, pâtes alimentaires, couscous, biscuits, sous produits comme le son...). Si pour la farine boulangère et donc pour la baguette de pain chez le boulanger et la semoule de grande consommation, les prix sont globalement réglementés, les prix des autres produits sont libres mais indirectement contrôlés.

-La filière Lait2 : La sous filière « lait de consommation courante (le LPC ou « lait en sachet »), comme la sous filière « blé », est largement régulée et contrôlée par l'Etat ; les autres segments (production du lait et des produits laitiers, distribution, stockage sous froid, transport, commercialisation), fonctionnent librement sur un marché porteur. L'intervention de l'Etat se fait tout d'abord au niveau du segment « importation » de la poudre de lait et de la matière grasse du lait MGLA, grâce à un office public, l'ONIL, et à divers dispositifs de contrôle de la qualité et de bonification. En fait, c'est la seule sous filière qui est assez fortement régulée et contrôlée par l'Etat. Le reste, en amont comme en aval, est aux mains d'un secteur privé varié opérant sur un marché libre, avec des prix libres, mais à marges plafonnés. Ce secteur privé est représenté par de petits et moyens éleveurs, de petites et moyennes laiteries et fabricants de produits laitiers et une poignée de grandes entreprises laitières (Soummam, Danone-Algérie, Bel...). Au niveau de l'amont « Elevage », même si les producteurs sont libres de leurs mouvements, mais aussi au niveau des laiteries, l'Etat intervient grâce à des systèmes de subventions, de régulation et de bonification (concernant la qualité du lait) depuis l'alimentation animale, jusqu'à la production et la collecte.

Les autres catégories de filières fonctionnent toutes, avec leurs marchés, dans le cadre d'une économie libérale, parfois ultra libérale. Ainsi, hormis les filières fortement contrôlées par l'Etat, ainsi que parfois des produits comme les légumes secs et le sucre, le reste des filières fonctionne sur un marché libre, mais de façon erratique comme un bateau pris dans un mauvais temps. On a l'impression qu'on navigue à vue, avec des filières souvent peu structurées, dans le cadre d'un marché largement désordonné.

Les différents segments de catégories de filières agricoles opérant sur des marchés libres (notamment les filières de produits agricoles frais, de viandes rouges et, à un moindre degré, des produits avicoles et des poissons), qui devaient être en principe interconnectés entre eux, de manière verticale et régulés de manière horizontale, sont largement désarticulés.

Il faut reconnaître que chez nous et qu'à quelques exceptions près (peut être au niveau de la filière dattes), la coordination des filières et le système de contractualisation entre

les acteurs opérateurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, sont totalement absents. Souvent, on n'en veut pas tout simplement ! Le segment « production végétale » (production maraîchère et arboricole, production de semences et plants, légumes secs, fourrages.), bien sûr en forte progression, pêche par son inorganisation et l'opacité de ses modes de production et de ses performances (problème crucial des statistiques agricoles). Il est d'ailleurs caractérisé par des relations peu connues avec les autres segments à l'aval et des transactions la plupart du temps opaques et parfois conflictuelles (problème de son inorganisation chronique et sa faible maîtrise en matière de gestion). Dans un marché encore fortement désorganisé !

Au niveau du segment « collecte, transport et première commercialisation » des produits frais (pomme de terre, pommes et autres fruits, poulets et oeufs), le moins que l'on puisse dire est qu'on est en plein brouillard, avec des brèches dont profitent des groupes oligopolistiques prélevant des marges colossales au détriment des producteurs et des consommateurs.

Le segment « production animale » :

● L'élevage : une sous filière qui était assez bien structurée et qui était largement performante, mais qui est entrée en crise : en fait c'est une sous filière assez artificielle dont les performances dépendent en grande partie de ses intrants importés (aliments concentrés à base de maïs + soja + complexes vitaminiques + poussins d'un jour), avec des opérateurs peu coordonnés entre eux, opérant sur des marchés apparemment captifs mais erratiques et incertains. Il fut un temps où cette sous filière était bien suivie et étudiée ; elle avait même bénéficié d'un grand observatoire des prix et des marchés des produits avicoles, une initiative stoppée nette il y a quelques années.

● Les viandes rouges : Quoi qu'on dise, l'Algérie est « le pays du mouton ». La géographie, les espaces ruraux, l'histoire et la culture berbère et méditerranéenne ont façonné les hommes pour être des éleveurs de moutons, de brebis et de chèvres et des consommateurs de viande ovine et caprine. Le potentiel, malgré les saignées de ces dernières années, est très important. Mais on est en présence d'un système de production encore assez archaïque et un marché des ovins parmi les plus opaques et les plus incertains dans le monde. Aucun système de régulation, ni de dispositif de contrôle n'ont plus lui être imposé à ce jour. Les acteurs opérant sur ce marché, à part quelques éleveurs et maquignons connus, sont souvent invisibles, réalisant pourtant des transactions importantes. Selon les spécialistes, une grande partie d'entre eux se sont positionnées durablement comme de véritables oligopoles, fixant les prix et les modes de fonctionnement de la sous filière sans coordination entre eux.

Conséquence : la viande rouge ovine en Algérie reste parmi les viandes les plus chères au monde !! L'Etat a d'ailleurs bien fait de mettre en place des systèmes de régulation, notamment par l'importation aussi bien de la viande rouge ovine que bovine.

● Le poisson : Certes de grands efforts ont été faits ces dernières années pour relancer la sous filière « Poissons ». La production halieutique, mais aussi et surtout la production des poissons issus de l'aquaculture marine (daurade, loup), ont fait des bonds impressionnants au cours des dix dernières années, mais le poisson comme les au-

tres produits animaux reste encore un produit de luxe pour les consommateurs (avec une ration très faible de moins de 3 kg/personne/an en moyenne). Par ailleurs et malgré quelques efforts pour relancer la sous filière, celle-ci reste peu structurée et ses acteurs peu organisés. On a affaire à un marché des poissons caractérisé d'abord par une offre faible et incertaine et par des prix très élevés, en rapport avec le pouvoir d'achat de l'Algérien moyen. Les acteurs de la sous filière ont par ailleurs de grandes difficultés à s'organiser dans des organisations professionnelles.

Comme d'ailleurs les autres acteurs des filières agricoles et agroalimentaires. Le segment « agro industrie », assez dynamique certes, est souvent peu articulé à l'amont agricole, le courant ne passe pas. Si bien qu'une bonne partie des unités agro industrielles fonctionne avec des intrants et de la matière première agricole importée (cas des complexes avicoles et aliments du bétail, des complexes sucriers, huile raffinée, conserves...). Un point fort cependant : on a observé ces dernières années la constitution de grands groupes (CEVITAL, SIM, MADAR, SONATRACH, SOUMMAM, AMMOUR, COSIDER...) qui commencent à intégrer les segments amont et à investir dans la production agricole (tomate industrielle, aliments du bétail, céréales, betterave sucrière, agrumes...). Mais leurs relations avec l'amont agricole restent encore incertaines et problématiques. Cependant leurs marges, comme celui des différents intermédiaires, restent assez élevées, ce qui se répercute sur les prix au détail des produits agroalimentaires, et donc sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

Le système agricole et agroalimentaire algérien, qui est en voie de constitution, pèche à sortir de sa crise d'adolescence et rend difficile l'organisation de véritables filières et de marchés agricoles et agroalimentaires de rang international.

Une meilleure prise en charge de ce système passerait par :

- une refonte totale des modes d'organisation et de fonctionnement des filières et des unités de production et de distribution actuelles ;
- l'institutionnalisation des systèmes de coordination et de contractualisation entre les différents acteurs des différents segments des filières ;
- inciter à une meilleure structuration des organisations professionnelles ;
- s'organiser encore mieux pour observer, étudier et suivre les marchés mondiaux des produits de base et des intrants agricoles parce qu'on importe beaucoup et on va importer encore davantage, sinon plus ;
- l'organisation et le renforcement des capacités financières et en matière d'étude, de recherche, d'observation des marchés et de veille stratégique.

(*) Agroéconomiste
Consultant expert - Formateur
zoubirsahli1950@gmail.com

Notes

1 Voir et lire avec attention l'étude SEFCA, sur la Stratégie de la filière céréales en Algérie, et l'excellent ouvrage (sous la Direction de H. Bencharif - Préface de B. Benbouzid) : Z. Sahli et alii : « La filière blé en Algérie » - Le blé, la semoule et le pain, Edition Karthala-CIHEAM, Paris, 1996

2 Lire l'excellente étude SAFLA sur la Stratégie de la filière lait en Algérie, INES Agro-CIHEM-IAM Montpellier, 2000

POUR SA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE
La Russie est prête à partager ses technologies énergétiques avec la Mauritanie

La Russie est prête à proposer ses technologies dans le domaine de l'énergie à tous les partenaires intéressés, y compris la Mauritanie, afin d'atteindre une souveraineté technologique conjointe. C'est ce qu'a déclaré le vice-ministre russe de l'Énergie, Roman Marchavine, lors de négociations avec le ministre mauritanien de l'Économie et du Développement durable, Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, en marge du SPIEF.

Selon le ministère russe de l'Énergie, les parties ont discuté de la coopération dans les domaines de la prospection géologique, de l'extraction minière et de la gestion intégrée des ressources en eau, notamment en matière de construction de centrales hydroélectriques.

M. Marchavine a également présenté à la partie mauritanienne le concept de souveraineté technologique.

« Lorsque les pays occidentaux ont cessé de nous fournir leurs technologies, la Russie a développé les siennes. Nous sommes prêts à les proposer à nos partenaires, y compris la Mauritanie, pour parvenir à une souveraineté technologique commune », a souligné le vice-ministre.

Les parties ont discuté de l'élargissement des programmes éducatifs dans le secteur de l'énergie pour les étudiants et les spécialistes mauritaniens, en particulier des programmes de formation continue dans l'industrie pétrolière et gazière. Elles ont également convenu d'examiner la possibilité d'organiser une mission commerciale en Mauritanie, avec la participation des plus grandes entreprises énergétiques russes. « La coopération avec l'Afrique est l'une des priorités majeures de la Russie. C'est pourquoi nous avons l'intention de développer nos relations avec tous les pays intéressés », a déclaré M. Marchavine.

En 2026, le XXIXe Forum économique international de Saint-Petersbourg se tient du 3 au 6 juin. Le sujet principal est : « Un dialogue pragmatique : la voie vers un avenir stable ». Le forum est organisé par la fondation Roscongress. Plus de 100 pays ont confirmé leur participation au SPIEF.

R I.

Synthèse Rédaction économique

En Tunisie, la filière oléicole a généré 3,64 milliards de dinars (environ 1,25 milliard \$) de recettes d'exportation au cours des six premiers mois de la campagne de commercialisation 2025/2026. C'est ce qu'indique l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI) dans sa dernière mise à jour du suivi des exportations de la filière.

L'enveloppe annoncée représente une augmentation de 49,2 % par rapport aux recettes de 2,44 milliards de dinars (839,1 millions \$) engrangées au cours de la même période de la campagne précédente. Cette performance intervient alors même que le prix moyen à l'exportation de l'huile d'olive tunisienne a reculé sur un an.

« En avril 2026, le prix moyen de l'huile d'olive a chuté de 8 % par rapport à la même période de la campagne précédente, passant de 13,77 DT/kg à 12,67 DT/kg. Selon les catégories, les prix varient entre 8,81 DT/kg et 16,55 DT/kg », souligne l'ONAGRI.

Évolution des prix par catégorie d'huile d'olive

Si l'ONAGRI ne détaille pas les facteurs à

l'origine de cette baisse des prix, les perspectives mondiales publiées par le département américain de l'Agriculture (USDA) suggèrent un marché moins tendu qu'au cours de la campagne précédente. D'après l'USDA, la consommation mondiale d'huile d'olive devrait reculer de 3 % pour s'établir à 3,04 millions de tonnes en 2025/2026, tandis que les stocks mondiaux progresseraient de 20 % à 600 000 tonnes. La combinaison d'une demande en baisse et de disponibilités plus abondantes est un facteur susceptible d'exercer une pression baissière sur les prix internationaux.

Les volumes d'exportation compensent la faiblesse des prix

Selon les données de l'ONAGRI, la progression des recettes d'exportation générées par la filière oléicole tunisienne à mi-campagne 2025/2026 s'explique principalement par l'augmentation des volumes exportés.

Entre novembre 2025 et avril 2026, les expéditions tunisiennes d'huile d'olive ont en effet atteint 295 400 tonnes, contre 180 200 tonnes sur la même période de la campagne 2024/2025. Cette progression de 63,9 % en glissement annuel observée au niveau des volumes confirme la bonne dy-

namique dans laquelle s'inscrit la filière. Il faut noter qu'en début de campagne, les acteurs du secteur tablaient déjà sur une hausse de 47 % de la production locale d'huile d'olive pour atteindre 500 000 tonnes, un nouveau record. Cette récolte abondante devait permettre à la Tunisie de disposer de volumes exportables plus importants et de renforcer sa présence sur les marchés internationaux.

L'ONAGRI souligne toutefois la persistance d'une faiblesse structurelle du secteur à mi-campagne de commercialisation. La quasi-totalité des exportations continue d'être réalisée en vrac, qui représente 87,5 % des volumes expédiés. L'huile conditionnée ne pèse que 12,5 % des quantités exportées, même si sa part est légèrement supérieure à celle observée un an plus tôt (11,9 %). Cette situation limite la capacité de la Tunisie à capter davantage de valeur ajoutée sur les marchés internationaux. Pour le reste de la campagne de commercialisation 2025/2026, la Tunisie pourrait établir un nouveau record à l'exportation, aussi bien en volume qu'en valeur, si la dynamique actuelle se poursuit. Rappelons que l'huile d'olive compte généralement pour plus de la moitié des recettes d'exportation agricole générées chaque année par le pays.

45 % DE RENOUVELABLES EN 2028

L'Égypte accélère sa transition avec China Energy

L'Égypte mène une politique active d'ouverture aux grands groupes internationaux spécialisés dans l'électricité et les technologies associées pour financer et réaliser des projets structurants dans l'électricité, les réseaux et le dessalement, afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles. Dans un communiqué publié jeudi 4 juin, le gouvernement a indiqué que le Premier ministre Mostafa Madbouly (photo, à gauche) s'était entretenu plus tôt dans la semaine avec Ni Zhen (photo, à droite), président de China Energy Engineering Corporation (CEEC). Les discussions ont porté sur plusieurs projets de coopération dans les réseaux élec-

triques, le développement de nouvelles capacités d'énergies renouvelables et le dessalement de l'eau de mer, confirmant la volonté de l'Égypte de renforcer ses partenariats internationaux dans les secteurs stratégiques. Les propositions évoquées portent par ailleurs sur la production locale de composants. Selon le compte rendu de la réunion, les autorités souhaitent ainsi « coopérer avec China Energy Engineering Corporation Limited pour localiser l'industrie des composants d'énergies renouvelables et renouvelables afin de répondre aux besoins locaux et d'exporter ».

Une stratégie énergétique en phase d'accélération

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie énergétique du pays, qui vise à réduire sa dépendance aux énergies fossiles. « L'Égypte accorde une grande importance au dossier des énergies nouvelles et renouvelables et vise une contribution de 45 % au mix énergétique en 2028 », a déclaré Mostafa Madbouly. Pour accompagner cette montée en puissance du solaire et de l'éolien, le gouvernement mise également sur le développement du stockage

d'électricité. Le ministre de l'Électricité Mahmoud Essmat a récemment indiqué que le pays visait 14 320 MWh de capacités de stockage par batteries d'ici 2028. Les groupes chinois jouent déjà un rôle important dans plusieurs projets énergétiques en Égypte, notamment dans les énergies renouvelables, les infrastructures électriques et les technologies de stockage. À l'issue de la rencontre, le Premier ministre a demandé l'élaboration de plans d'exécution assortis d'un calendrier précis pour les propositions de coopération présentées par CEEC.

R I.

LIBYE

La NOC enregistre ses revenus mensuels les plus élevés en dix ans

Longtemps paralysée par les conflits, la Libye reconstruit progressivement son industrie pétrolière. La société publique libyenne des hydrocarbures enchaîne les records de production et de revenus depuis plusieurs mois. La compagnie pétrolière publique libyenne franchit un cap. La National Oil Corporation (NOC) a généré environ 4 milliards de dollars de revenus en mai 2026, son meilleur résultat mensuel depuis une décennie. L'annonce a été faite par son président Masoud Suleiman (photo) lors d'un événement au siège de la compagnie à Tripoli, lundi 1er juin, a

rapporté Libya Observer. Suleiman a attribué ce résultat à une stratégie supervisée par le conseil d'administration de la société. Un nouveau guide interne sur les pouvoirs et délégations a été mis en place pour rationaliser la prise de décision et améliorer l'efficacité opérationnelle, a-t-il précisé. En mai, la NOC a également affrété 17 navires-citernes pour acheminer de l'essence vers le pays, un record dans l'histoire de la compagnie.

Ce record s'explique aussi par un contexte externe favorable. La guerre impliquant l'Iran, les États-Unis et Israël a perturbé les approvisionnements via le détroit

d'Ormuz, poussant les prix du Brent proches de 120 dollars le baril. La Libye, non soumise aux quotas de l'OPEP+, en tire directement profit.

Une dynamique portée par des réformes profondes

Ce résultat exceptionnel s'inscrit dans une tendance de fond. En 2025, les revenus pétroliers libyens avaient déjà bondi de 18 % pour atteindre près de 22 milliards de dollars, a indiqué la NOC dans un communiqué cité par Arab Gulf Business Insight (AGBI) en janvier. Parallèle-

ment, la production d'or noir avait atteint 1,43 million de barils par jour en avril, soit son plateau le plus haut en plus d'une décennie, d'après The National.

Sur le plan institutionnel, la Libye a approuvé, toujours en avril, son premier budget unifié en 13 ans, allouant 12 milliards de dinars (environ 1,9 milliard de dollars) à la NOC pour soutenir sa production et ses investissements. En début d'année, le pays a également lancé ses premiers appels d'offres d'exploration en 17 ans, signal fort envoyé aux compagnies internationales.

Agence

COTON

Le Bénin introduit une prime pour soutenir ses ambitions de croissance

Premier producteur de coton de la zone CFA, le Bénin cherche à consolider sa position pour le compte de la nouvelle campagne de 2026/2027. Dans le cadre de cette ambition, Cotonou adopte une nouvelle mesure d'incitation pour encourager les agriculteurs à produire davantage.

Le gouvernement béninois renforce son dispositif de soutien à la filière cotonnière à travers l'introduction d'une prime exceptionnelle destinée à encourager la hausse des volumes de production. Selon les détails issus du Conseil des ministres du 3 juin 2026, cette prime s'élèvera à 10 FCFA par kilogramme pour les producteurs, à condition que la production nationale dépasse le seuil de 700 000 tonnes pour le compte de la campagne 2026/2027, dont les opérations ont débuté en avril dernier. Il s'agit donc d'un mécanisme incitatif directement lié à la performance globale de la filière, plutôt que d'un soutien systématique et généralisé aux producteurs.

Une croissance de plus de 8 % en ligne de mire

L'objectif de production national, s'il est atteint, signifierait une progression de plus de 8 % par rapport à la campagne précédente. Selon les dernières estimations de

l'interprofession, rapportées par le Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA) en janvier dernier, la récolte de coton graine au Bénin en 2025/2026 a été évaluée à 647 290 tonnes sur une superficie totale de 510 897 hectares.

Au-delà de l'objectif quantitatif affiché, cette mesure traduit la volonté du gouvernement de renforcer la dynamique de production dans une filière stratégique pour l'économie nationale. Le coton demeure en effet le principal produit agricole d'exportation du Bénin, contribuant significativement aux recettes extérieures et aux revenus des producteurs ruraux.

Les données compilées par l'Institut national de la statistique et de la démographie montrent par exemple que le Bénin a engrangé 223,5 milliards de francs CFA (398 millions \$) de recettes grâce à ses expéditions de coton non cardé ni peigné en 2025.

L'introduction de la prime à la production en 2026/2027 constitue un signal fort en direction des producteurs, et s'inscrit dans

un ensemble plus large de mesures destinées à soutenir la production agricole. En mai dernier, le gouvernement avait déjà annoncé une augmentation de 22,5 % du budget consacré à la subvention des engrais pour la campagne 2026/2027, le portant à 31,87 milliards de FCFA (56,9 millions \$). Cette initiative vise à garantir l'accès à des intrants à coût abordable dans un contexte de hausse des prix sur le marché mondial.

L'ambition affichée par Cotonou d'accroître sa production s'inscrit également dans une volonté de maintenir sa position de leader régional de la production cotonnière.

Un peu plus tôt, en mars dernier, le Mali, deuxième producteur de coton dans la sous-région et principal concurrent du Bénin, a annoncé des prévisions de récolte plus basses pour sa campagne cotonnière 2026/2027. Bamako s'attend en effet à produire environ 650 000 tonnes de coton sur la période considérée.

Agence

POUR REPENSER LES TRANSPORTS À L'HORIZON 2050

Le Sénégal planche sur une nouvelle stratégie

Alors que les besoins de mobilité progressent plus vite que les infrastructures, plusieurs pays africains révisent leurs politiques de transport pour soutenir l'urbanisation, la croissance démographique et l'intégration régionale.

Le Sénégal a engagé les travaux préparatoires à l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale des transports. Un atelier technique réunissant les principales parties prenantes du secteur, notamment le Ministère des Transports terrestres et aériens (MiTTA) et la Direction générale des Transports routiers (DGTR), s'est tenu les 3 et 4 juin à Dakar.

L'initiative entre dans le cadre de

la Vision Sénégal 2050, et a pour but de doter le pays d'une feuille de route pour adapter le système de transport aux mutations économiques, démographiques et territoriales attendues au cours des prochaines décennies. La stratégie prendra notamment en compte l'accélération de l'urbanisation, la croissance de la population, l'intensification des échanges commerciaux ainsi que les exigences d'intégration économique régionale.

Ces évolutions exercent une pression croissante sur les infrastructures existantes. Malgré les investissements réalisés ces dernières années, notamment avec le Train Express Régional (TER) et le ser-

vice de Bus Rapid Transit (BRT), des défis importants subsistent en matière de mobilité. Selon le Conseil exécutif des transports urbains durables (CETUD), l'offre de transport demeure insuffisante face à la demande dans l'agglomération dakaroise, qui concentre plus de 4 millions d'habitants sur seulement 0,3 % du territoire national.

Au-delà de la capitale, les disparités territoriales restent marquées. Plusieurs localités de l'intérieur du pays continuent de souffrir d'un accès limité aux services de transport, tandis que certaines infrastructures structurantes nécessitent une modernisation. La Banque mondiale souligne notam-

ment une dégradation progressive d'une partie du réseau routier entre 2019 et 2024 en raison d'un déficit d'entretien, tandis qu'une partie du réseau ferroviaire intérieur demeure inopérant.

La stratégie accompagnera à ce titre les ambitions affichées dans la Vision Sénégal 2050, qui prévoit d'importants investissements dans les infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et portuaires, afin de renforcer la connectivité du territoire et de soutenir la compétitivité de l'économie nationale. A terme, les autorités ambitionnent de bâtir un système de transport plus inclusif, multimodal et durable.

Synthèse R.I.

POUR REFONDRE LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DU SECTEUR FERROVIAIRE

Le Mozambique lance une consultation publique

Alors que les corridors logistiques d'Afrique australe gagnent en importance dans les échanges internationaux, la capacité des réseaux ferroviaires à attirer capitaux et opérateurs devient un enjeu de compétitivité. Le Mozambique entend se positionner sur ce marché porteur. Le gouvernement mozambicain a lancé une consultation publique en vue de l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire pour le secteur ferroviaire. Ceci vise à rendre le système plus compétitif, plus transparent et davantage aligné sur les standards internationaux en matière d'exploitation et

de gestion des infrastructures. La consultation s'inscrit ainsi dans une stratégie nationale de modernisation du transport ferroviaire, qui fait la part belle au renforcement de la gouvernance du secteur.

Selon le ministère des Transports et de la Logistique, cette révision réglementaire doit permettre d'établir des règles d'accès plus claires et plus prévisibles au réseau ferroviaire.

Les autorités espèrent ainsi stimuler les investissements, améliorer l'efficacité opérationnelle, accroître l'utilisation des infrastructures existantes et renforcer l'intégration régionale à tra-

vers le développement des corridors logistiques.

Le processus de consultation associera notamment les opérateurs ferroviaires, les gestionnaires portuaires, les investisseurs, les experts techniques ainsi que les utilisateurs des corridors de transport.

Parmi les principaux axes de la réforme envisagée figurent la promotion de la concurrence, l'optimisation de l'exploitation des infrastructures, l'amélioration de l'interopérabilité des réseaux et l'accompagnement de la transition énergétique du secteur.

Cette initiative survient dans un

contexte où l'Afrique australe accélère le développement de ses corridors stratégiques de transport et multiplie les investissements dans les infrastructures logistiques, afin d'optimiser les échanges commerciaux internationaux.

Pour le Mozambique, l'enjeu est directement lié à la performance de son réseau ferroviaire, devenu ces dernières années un levier essentiel pour soutenir la croissance du trafic portuaire et réaliser l'ambition de s'imposer comme une plateforme logistique régionale

R.I.

TANZANIE Dar es Salaam connecte directement son port au rail pour accélérer le fret régional

Alors que les corridors logistiques africains rivalisent pour capter les flux commerciaux régionaux, la Tanzanie accélère l'intégration de ses infrastructures portuaires et ferroviaires, afin de renforcer l'attractivité de son hub maritime.

La Tanzanie a lancé le lundi 1er juin un service de fret direct depuis le port de Dar es Salaam, via son réseau ferroviaire électrique à écartement standard (SGR). Ce nouveau service constitue une étape importante de la stratégie nationale visant à moderniser la logistique, réduire les coûts de transport et consolider le positionnement du pays comme porte d'entrée commerciale en Afrique de l'Est et centrale.

Avant ce service, les marchandises destinées au réseau SGR devaient être acheminées vers le dépôt intérieur à conteneurs de Pugu, avant d'être chargées sur des trains de fret. Cette étape intermédiaire entraînait des coûts supplémentaires de manutention, allongeait les délais de transit et limitait l'efficacité de la chaîne logistique. La nouvelle configuration supprime cela en permettant un transfert direct des conteneurs entre le port et le réseau ferroviaire, ainsi que leur expédition plus rapide vers des marchés voisins, notamment la Zambie et la République démocratique du Congo.

Cette avancée a été rendue possible par l'achèvement du projet Port Link, une infrastructure reliant directement le principal port maritime tanzanien au système de fret SGR. Le service sera déployé dans un premier temps avec 50 wagons, chacun pouvant transporter deux conteneurs. Cette capacité permettra d'ache-miner au moins 100 conteneurs par jour, avant une montée en régime progressive vers environ 1 000 conteneurs quotidiens.

L'initiative vise également à renforcer la compétitivité du port de Dar es Salaam, dans un contexte de croissance continue des volumes traités et de concurrence accrue du port kényan de Mombasa. Selon les données officielles, le trafic manutentionné à Dar es Salaam est passé de 16,27 millions de tonnes lors de l'exercice 2020/21 à 27,7 millions de tonnes en 2024/25.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street termine en forte baisse, la "tech" et les données sur l'emploi pèsent

La Bourse de New York a fini en forte baisse vendredi, le secteur de la tech subissant une de ses journées les plus noires depuis près d'un an, tandis que les chiffres solides du marché du travail ont renforcé les anticipations sur une éventuelle hausse des taux d'intérêt.

R I/Agence

L'indice Dow Jones a cédé 1,35%, ou 695,15 points, à 50.866,78 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a perdu -200,57 points, soit -2,64% à 7.383,74 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de -1 121,53 points, soit -4,18% à 25.709,432 points.

Les Bourses ont eu du mal à trouver un point d'ancrage vendredi, la vague de ventes chez les fabricants de puces ayant freiné les indices au cours de la séance, dans le sillage de la tendance déjà observée en Asie et à Wall Street. Le déclencheur a été cette fois-ci le groupe américain Broadcom, qui a simplement confirmé mercredi ses perspectives, alors que le marché, habitué à des chiffres spectaculaires en pleine euphorie autour de l'IA et à une succession de records, s'attendait à mieux. "Après le rallye observé ces neuf dernières semaines sur les marchés, notamment dans la tech et les semi-conducteurs, le barrage a craqué au-

jourd'hui", estime Ryan Detrick, stratège marché à Carson Group à Omaha. "Evidemment, les chiffres plus robustes qu'attendu du marché du travail mettent la Fed sous le feu des projecteurs quant à une baisse des taux d'intérêt pour le reste de l'année. Et le marché réagit violemment en s'en prenant aux grands gagnants de cette année."

Des taux d'intérêt en hausse et la guerre en Iran ont pesé sur le sentiment avant le week-end, mais de nombreux investisseurs s'attendent à ce que la tech continue d'enchaîner les performances.

"Le secteur des semi-conducteurs était largement surexploité. C'est pourquoi nous assistons à cette vague de ventes. Je ne pense pas que ce soit la fin du marché haussier des semi-conducteurs, a déclaré Ohsung Kwon, stratège en chef des actions chez Wells Fargo.

L'économie américaine a enregistré en mai un nouveau mois de forte croissance de l'emploi avec 172.000 emplois

non-agricoles créés sur le mois, ce qui offre à la Réserve fédérale (Fed) une plus grande marge de manoeuvre pour se concentrer sur la lutte contre l'inflation liée au conflit au Moyen-Orient et durcir sa politique monétaire, ce qui fait grimper les rendements obligataires et pèse sur les actions.

Sur le plan géopolitique, le Hezbollah a rejeté jeudi le cessez-le-feu entre le Liban et Israël, qui était considéré comme une étape préalable à un accord plus large entre les États-Unis et l'Iran pour mettre fin à leur conflit et rouvrir le détroit d'Ormuz.

Nvidia, la plus grosse capitalisation

boursière au monde, a chuté de 6,2% tout comme Micron, Intel, AMD et Broadcom, qui ont concédé entre 7,9% et 13,3%.

Lululemon a perdu 8,6%, la société ayant revu à la baisse jeudi soir sa prévision de bénéfice pour l'année en cours et a publié des résultats pour le deuxième trimestre bien inférieurs aux attentes.

Cooper Companies a gagné 8,6% après que le fabricant de lentilles de contact a annoncé jeudi un bénéfice et un chiffre d'affaires meilleur que prévu au deuxième trimestre.

APRÈS UN RAPPORT SUR L'EMPLOI AMÉRICAIN

La Bourse de Paris termine en recul

La Bourse de Paris a fini en légère baisse vendredi, après un rapport sur l'emploi plus solide qu'attendu en mai aux États-Unis, qui a mis fin à tout espoir de baisse des taux dans la première économie mondiale. Le CAC 40 a perdu 0,32% à 8.218,24 points, soit un recul de 26,05 points. La veille, l'indice vedette parisien a progressé de 0,77%. Sur l'ensemble de la semaine, l'indice a grappillé 0,43%.

Les États-Unis viennent de connaître trois mois d'affilée de solides créations d'emplois et de taux de chômage modeste, selon des données officielles publiées vendredi. En mai, 172.000 créations nettes d'emplois ont été enregistrées.

C'est nettement plus que les 105.000 anticipés par les investisseurs cités par la plateforme financière Factset. Le chômage est par ailleurs resté stable à 4,3%.

Tout cela permet "d'éliminer toute perspective de baisse des taux, et même justifier un resserrement" de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed), explique à l'AFP Gilles Guibout, responsable de plusieurs comptes chez BNP Paribas AM.

Un marché de l'emploi solide est la preuve

d'une activité économique qui reste dynamique. Dans ce cas, une banque centrale peut difficilement justifier des taux bas pour soutenir la croissance.

D'autant que la Fed est déjà sous pression pour, au contraire, relever ses taux, en raison de la remontée actuelle de l'inflation provoquée par la flambée du pétrole depuis le début du conflit au Moyen-Orient.

La prochaine réunion de l'institution monétaire aura lieu les 17 et 18 juin, et sera la première de son nouveau président, Kevin Warsh, dont la nomination a été proposée par Donald Trump.

Ce dernier réclame à cor et à cri des baisses de taux depuis plusieurs mois.

Mais "si Kevin Warsh espérait engager une baisse des taux à son arrivée, cette perspective semble désormais exclue", abonde Christophe Boucher, directeur des investissements chez ABN Amro IS.

Côté obligataire, le taux d'intérêt à échéance dix ans de l'emprunt français a grimpé à 3,69%, contre 3,67% la veille en clôture. Son équivalent allemand, référence en Europe, a atteint 3,03%, contre 3,02% jeudi soir.

R I.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 02 Juin 2026
Valeur : 04 Juin 2026

BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	133.1108	133.1258
1	EUR EURO	154.8877	154.9318
1	GBP POUND STERLING	179.3463	179.4148
100	JPY JAPANESE YEN	83.3662	83.3860
1	CNY CHINESE YUAN	19.6828	19.6873
1	CHF SWISS FRANC	169.6111	169.6951
1	CAD CANADIAN DOLLAR	96.1853	96.2239
1	DKK DANISH KRONE	20.7506	20.7542
1	SEK SWEDISH KRONA	14.3449	14.3499
1	NOK NORWEGIAN KRONE	14.3536	14.3591
1	AED UAE DIRHAM	36.2384	36.2444
1	SAR SAUDI RIYAL	35.4678	35.4737
1	KWD KUWAITI DINAR	433.7269	433.9172
1	TND TUNISIAN DINAR	45.2536	45.7084
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	14.4983	14.5000
1	LYD LIBYAN DINAR	20.9093	21.0167
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.3387	3.3491
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	182.2755	182.2755

BOURSE ZURICH

Le SMI termine la semaine sans entrain

La Bourse suisse a clôturé la dernière séance de la semaine sans entrain, confrontée au manque d'appétit des investisseurs. Les indices helvétiques ont toutefois fait preuve de résistance en comparaison internationale, alors que les données sur le marché de l'emploi américain ont été accueillies plutôt froidement par Wall Street.

Les principaux indices américains évoluaient dans le rouge et les taux d'emprunt américains grimpaient en début de séance, après un rapport sur l'emploi plus solide qu'attendu en mai aux États-Unis, ce qui ravive la crainte d'une hausse des taux de la Réserve fédérale, dirigée désormais par Kevin Warsh.

"La croissance reste solidement ancrée et le consommateur américain

démontre une fois de plus sa capacité à soutenir l'activité malgré un environnement de taux toujours élevé.

C'est évidemment une bonne nouvelle pour l'économie", remarque John Plassard, responsable de la stratégie d'investissement chez Cité Gestion. "En revanche, cela complique sérieusement la tâche de la Réserve fédérale, car un tel niveau de résilience réduit mécaniquement la nécessité d'assouplir rapidement sa politique monétaire", explique-t-il. "Une fois encore, Wall Street se retrouve confrontée à ce paradoxe bien connu: lorsque l'économie est trop forte, les marchés craignent que la Fed reste restrictive plus longtemps que prévu. What is good is bad!", résume l'analyste.

Pharmas solides

A la clôture de la Bourse suisse, le SMI a inscrit un gain de 0,35% à 13'388,23 points, mais sur la semaine l'indice vedette a accusé une perte de 1,14%. Parmi les autres indices, le SLI a pris vendredi 0,26% à 2136,08 points et le SPI 0,21% à 18'921,89 points. Sur les 30 valeurs vedettes, 20 ont fini dans le vert et dix dans le rouge. Alcon (+2%) s'est hissé sur la première marche du podium, suivi par Novartis (+1,9%) et Swiss Re (+1,7%). Givaudan a terminé sur un gain de 1,1%. Le spécialiste verniolan des arômes et des parfums va acquérir la majorité du catalan Eurofragrance. L'entreprise de Barcelone a réalisé

l'équivalent de 185 millions de francs suisses de ventes en 2025.

Parmi les autres lourds, Roche a gagné 1,1%, Nestlé 0,4% tandis qu'UBS a pris 0,1%. Partners Group (-0,2%) n'a par contre pas poursuivi son redressement après un gain de 3,7% la veille, mais après une vertigineuse chute de 16,3% mercredi. Le gestionnaire d'actifs a limité les retraits de son fonds d'investissement privé Global Value Sicav. Cette décision fait suite à une augmentation des demandes de rachat pour ce véhicule de placement. Deutsche Bank a maintenu la recommandation du géant zougé de la gestion d'actifs à "buy". Les valeurs technologiques ont reculé dans le sillage de leurs homologues américaines. VAT a fini lan-

terne rouge chutant de 2,6% tandis que Logitech a lâché 2,4% et ABB 1,8%.

Sur le marché élargi, Belimo a pris de 2% après qu'Exane BNP Paribas a relevé la recommandation à "outperform" contre "neutral". Octavian a de son côté rehaussé l'objectif de cours à 905 francs suisses, contre 890 francs suisses et maintenu la recommandation à l'achat. Les analystes anticipent une forte croissance des recettes dans le domaine des centres de stockage de données. Lem a baissé de 1,9%, malgré le relèvement de la recommandation de la ZKB à "pondérer au marché", contre "sous-pondérer" précédemment.

Agence

IRLANDE

La contraction record du PIB irlandais basculer l'économie de la zone euro dans le rouge au 1^{er} trimestre

Le PIB des 21 pays partageant la monnaie unique a reculé de 0,2% sur les trois premiers mois de l'année par rapport au trimestre précédent, au lieu d'une croissance de 0,1% précédemment annoncée. Les dernières estimations tablaient sur une croissance de 0,1%. Finalement, l'économie de la zone euro s'est contractée de 0,2% au premier trimestre, selon les chiffres définitifs publiés ce vendredi par Eurostat.

Par Rédaction économique

Cette révision d'une ampleur inhabituelle est principalement liée à une chute encore plus importante que prévu de l'activité économique en Irlande (-12,1%), loin de la contraction de 2% initialement annoncée par le bureau des statistiques irlandais, le CSO.

Les multinationales implantées en Irlande souffrent de la conjoncture internationale

L'économie irlandaise, particulièrement dépendante des multinationales implantées dans le pays, est très exposée aux fluctuations de l'économie mondiale. Or, l'activité de ces grands groupes a chuté de 27% au premier trimestre.

L'an passé, l'économie irlandaise avait au contraire été l'une des plus dynamiques du monde avec une croissance de 12,4%, notamment tirée par les exportations de médicaments amaigrissants vers les États-Unis. Cette forte hausse du PIB était par ailleurs due en grande partie à la constitution de stocks des entreprises américaines début 2025, en prévision des droits de douane de Donald Trump, rappelle le Wall Street Journal. Les économistes s'attendaient par conséquent à un ralentissement de l'activité cette année. "Si l'on exclut les effets liés au PIB irlandais, la croissance de la zone euro reste remarquablement stable, autour de 0,2% par trimestre", a commenté Rory Fennessy, économiste au cabinet Capital Economics. Mais il souligne que l'économie européenne a été soutenue

en début d'année par des achats anticipés, liés au conflit au Moyen-Orient.

La guerre déclenchée par Israël et les États-Unis contre l'Iran a en effet poussé certaines entreprises et consommateurs à faire des réserves pour se prémunir contre les risques de pénuries et/ou de hausses de prix sur certains produits. Or, "cet effet devrait s'inverser au 2^e trimestre", prévient cet expert, qui s'attend à une stagnation du PIB de la zone euro au printemps, en excluant l'Irlande.

Avec l'Irlande, trois autres pays européens ont vu leur PIB reculer au premier trimestre: la Lituanie (-0,3%), la Suède (-0,2%) et la France (-0,1%). À l'inverse, le Danemark (+1,9%), l'Estonie et Malte (+1,1% chacun) affichent les plus forts niveaux de croissance

ITALIE

Le PIB finalement attendu à +0,7% en 2026 et 2027

L'Italie devrait voir son produit intérieur brut (PIB) augmenter de 0,7% tant en 2026 qu'en 2027, au lieu de 0,6% prévu auparavant, selon les dernières prévisions de l'Institut national des statistiques (Istat) publiées vendredi. Cette progression sera "entièrement soutenue par la demande intérieure hors variations de stocks", précise l'Istat. En revanche, "la demande extérieure nette, pénalisée par les effets du conflit au Moyen-Orient et par la hausse qui en résulte des prix de l'énergie"

fournira "une contribution négative en 2026 (...) et nulle en 2027", ajoute l'institut. Fin avril, le gouvernement italien avait revu ses prévisions de croissance légèrement à la baisse, à +0,6% en 2026, ainsi qu'en 2027 (contre +0,7% et +0,8% prévus auparavant), prenant en compte les conséquences de la guerre au Moyen-Orient, notamment sur le marché de l'énergie. En 2025, la croissance de l'économie italienne avait atteint +0,5% sur l'année. "Dans un contexte international

marqué par des tensions géopolitiques, les résultats des prévisions" sont notamment conditionnés par la durée du conflit, selon l'Istat. Ainsi, si le conflit entre l'Iran et les États-Unis venait à se prolonger, l'Istat a cherché à évaluer, grâce à un exercice de simulation, quelles seraient les conséquences sur l'économie italienne. Avec un prix du baril de Brent et du gaz naturel plus élevés que dans le scénario de base - soit 113,5 dollars en moyenne en 2026 et 97,5 dollars en 2027

pour le Brent, 47 euros par MWh en 2026 pour le gaz naturel et 39,6 euros en 2027 - "le profil de croissance du PIB italien (...) serait inférieur, par rapport au scénario de base, de 0,1 dixième de point en 2026 et de 0,3 dixième en 2027". "Le maintien de cours élevés des matières premières engendrerait des effets plus marqués sur l'inflation", tandis que "les effets sur le marché du travail seraient négligeables", poursuit-il.

Agence

ALLEMAGNE

Berlin reste-t-elle attractive ?

L'Allemagne reste l'une des grandes économies européennes, mais perd du terrain dans la course aux investisseurs étrangers. De nouvelles données montrent quels pays rattrapent et pourquoi les entreprises hésitent davantage. Les investissements étrangers sont considérés par de nombreux États comme un moteur essentiel de la croissance économique, de l'innovation et de l'emploi. Les entreprises qui ouvrent de nouveaux sites, construisent des usines ou implantent des centres de recherche n'apportent pas seulement des capitaux dans le pays, elles créent aussi souvent des emplois et renforcent les chaînes de valeur locales. La concurrence pour attirer les investisseurs internationaux est donc

particulièrement vive. Les gouvernements misent sur des programmes de soutien, des incitations fiscales et des forums internationaux d'investisseurs pour convaincre les entreprises de s'implanter sur leur territoire. Pour cela, ils s'appuient sur des forums internationaux d'investisseurs et des campagnes de promotion des sites. La France mène depuis quelques années une stratégie particulièrement offensive. Sous le label « Choose France », le gouvernement courtise les investisseurs internationaux depuis 2018. À l'occasion du forum des investisseurs de cette année, le président Emmanuel Macron a annoncé s'attendre à des investissements étrangers à hauteur de 93 milliards d'euros, un niveau record selon l'Élysée.

Mais, face à la concurrence, quel est le degré de réussite des États européens ? Quels pays attirent le plus d'investisseurs internationaux ?

L'Allemagne perd du terrain

Pour mesurer la compétition actuelle autour des investisseurs internationaux, l'EY Europe Attractiveness Survey (source en allemand) est particulièrement adaptée. Contrairement aux statistiques classiques sur les investissements directs étrangers, qui peuvent être faussées par de très grandes opérations ou des flux financiers intra-groupes, l'étude recense le nombre de projets d'investissement concrets. Il s'agit de nouveaux projets d'entre-

ESPAGNE

Le gouvernement maintient sa prévision de croissance à 2,2%

Le gouvernement espagnol maintient sa prévision de croissance économique à 2,2% pour 2026, a déclaré le ministre de l'Économie, Carlos Cuerdo, tout en avertissant que l'incertitude liée au conflit au Moyen-Orient pourrait peser sur ces perspectives.

La prévision de PIB du gouvernement pourrait varier de 0,1 à 0,8 point de pourcentage selon l'évolution des prix du pétrole, d'après les projections du gouvernement et de la banque centrale, a déclaré Carlos Cuerdo. "Les messages sont contradictoires d'un jour à l'autre... la fourchette (de l'impact potentiel) s'élargit à mesure que le conflit se prolonge", a-t-il dit.

"Ce contexte d'incertitude [...] explique notamment pourquoi, dans ces circonstances, nos prévisions de croissance restent inchangées par rapport à celles publiées en novembre", a ajouté Carlos Cuerdo lors d'une conférence de presse.

L'économie espagnole, qui a progressé de 2,8% l'an dernier, figure parmi les plus dynamiques d'Europe, notamment grâce à des niveaux record de fréquentation touristique.

Le ratio dette publique/PIB devrait s'établir à 99,3% à la fin de l'année, contre 100,7% l'an dernier et sous la précédente prévision officielle de 100,1%, a indiqué le ministre. Le gouvernement prévoit également que le déficit budgétaire, hors mesures exceptionnelles telles que les milliards d'euros d'aides versés aux zones touchées par des inondations en début d'année, recule à 1,6% du PIB cette année, contre 2% l'an dernier. R I.

PORTUGAL

La croissance ralentit et les prix repartent à la hausse en 2026

Le FMI vient de revoir ses prévisions pour le Portugal : croissance en baisse, inflation de retour. Concrètement, l'économie portugaise ralentit légèrement, avec une croissance attendue autour de 1,9 % en 2026, contre 2,1 % précédemment. Mais le signal le plus important est ailleurs : l'inflation repart à la hausse ! Derrière ces chiffres, une réalité très concrète : moins de marges pour les entreprises, plus de pression sur le pouvoir d'achat des ménages. Ce retournement s'inscrit dans un contexte global plus tendu : Ralentissement mondial, tensions géopolitiques, hausse des coûts énergétiques... sommes-nous face à un simple ralentissement... ou au début d'un nouveau cycle économique ?

R I.

R I.

Pourquoi couper le GPS de votre smartphone ne suffit pas à masquer votre position ?

Couper la localisation ne suffit pas toujours à faire taire un smartphone. Wi-Fi, Bluetooth, réseau mobile, adresse IP et comptes connectés peuvent aussi livrer des indices sur votre position, à des niveaux de précision très différents. Pour limiter ce que votre appareil laisse filtrer, il faut donc mettre le nez dans les réglages avancés.

Quand on veut masquer sa position, on pense souvent à couper le GPS. Logique, puisque c'est le signal que l'on associe le plus spontanément à la géolocalisation. Sauf qu'un smartphone ne se résume pas à son capteur GPS, et que le bouton « Localisation » ne contrôle pas tout ce que l'appareil peut révéler. Selon les autorisations accordées, les services utilisés, la connexion réseau ou les informations déjà liées à vos comptes, il peut encore livrer des indices sur votre position. Pas toujours au mètre près, évidemment, mais parfois assez pour rattacher un usage à une zone géographique, reconnaître des habitudes ou alimenter un profil publicitaire.

Votre téléphone ne se repère pas seulement grâce au GPS

Le GPS occupe une place à part parce qu'il fournit directement l'information que l'on cherche à contrôler. Lorsqu'une application demande un emplacement précis pour afficher un itinéraire, adapter une météo locale, suivre une course ou organiser une livraison, c'est bien cette donnée que vous acceptez, ou non, de transmettre. Dans de bonnes conditions, surtout en extérieur, elle peut situer un appareil avec une grande précision. Refuser la géolocalisation à une application coupe donc une source majeure de localisation, et ce réglage reste le premier à vérifier. Mais couper ce signal ne rend pas le téléphone muet pour autant. Le Wi-Fi peut aussi en dire beaucoup, même sans connexion à un réseau. Un smartphone détecte les points d'accès disponibles autour de lui, et cette liste peut être comparée à des bases de localisation déjà constituées, lorsque les réglages du système et les autorisations accordées le permettent. Dans une rue dense, une gare, un centre commercial ou un immeuble de bureaux, quelques réseaux visibles suffisent parfois à reconnaître un environnement, sans passer par un relevé GPS. Le Bluetooth ajoute une autre couche d'indices, parce qu'il renseigne lui aussi sur ce qui se trouve à proximité immédiate de l'appareil. Écouteurs, montres, enceintes, ordinateurs, balises ou objets connectés diffusent des signaux que le téléphone peut détecter. Pris seuls, ils ne donnent pas forcément une position exploitable. Croisés avec d'autres données, ils peuvent en revanche aider à confirmer un passage, une présence récurrente ou un contexte d'usage. Ce n'est pas pour rien qu'iOS et Android encadrent de plus en plus l'accès aux appareils à proximité, aux scans Wi-Fi et aux connexions Bluetooth. Le réseau mobile fournit une indication plus large, mais pas forcément né-



gligeable. Du côté de l'opérateur, un téléphone communique en permanence avec les antennes disponibles autour de lui, ce qui permet d'estimer sa position avec une précision très variable selon la densité du réseau. En ville, l'information peut se resserrer autour d'un secteur assez limité. Dans une zone moins couverte, elle devient plus grossière. Elle n'a pas la finesse d'un relevé GPS, mais elle peut suffire à situer un déplacement, confirmer une présence dans une commune ou compléter d'autres signaux. Ce n'est toutefois pas une donnée que les applications peuvent librement consulter comme bon leur semble. L'adresse IP relève davantage de la connexion Internet que de la localisation au sens strict, mais elle accompagne presque tous les échanges avec un site, une application ou un service en ligne. Elle peut révéler un pays, une région, une ville, un fournisseur d'accès, parfois une zone cohérente avec votre emplacement réel. Elle ne désigne pas votre rue, encore moins votre logement, mais elle donne un contexte géographique exploitable, surtout lorsqu'elle est recoupée avec d'autres informations de connexion ou de compte.

Comment limiter au maximum les traces de localisation

Empêcher totalement un smartphone de livrer des indices de position relève presque de la mission impossible, à plus forte raison lorsqu'il est connecté à Internet ou au réseau mobile. En revanche, vous pouvez réduire une partie des signaux les plus exploitables en reprenant un par un les réglages qui parlent à votre place. Le bouton « Locali-

sation » est un bon point de départ, mais il ne suffit pas.

Reprendre la main sur les applications et les services système

La première étape consiste à reprendre le contrôle des autorisations accordées aux applications sur iOS comme sur Android. Réservez l'accès à la géolocalisation aux services qui en ont réellement besoin, et privilégiez l'autorisation « uniquement lorsque l'application est utilisée » plutôt qu'un accès permanent en arrière-plan. Dans les réglages de chaque application autorisée à consulter votre position, contrôlez aussi l'accès à la localisation précise, et

quents, les services de localisation système non essentiels et la personnalisation publicitaire fondée sur l'emplacement.

Réduire les signaux envoyés par les connexions

Viennent ensuite les signaux liés aux connexions. Pour le Wi-Fi et le Bluetooth, passez par les réglages complets plutôt que par les raccourcis rapides. Sur certains appareils, ces derniers suspendent la connexion sans couper toutes les fonctions de détection. Désactivez aussi les recherches automatiques de réseaux et d'appareils quand l'option existe, surtout si vous n'en avez pas besoin au quotidien. Le réseau mobile, lui, se laisse moins facilement dompter. Tant que le téléphone est allumé et relié à son opérateur, il échange avec les antennes alentour, ce qui suffit à le situer dans une zone plus ou moins étendue selon la densité du réseau. Pour couper ce signal, il faut passer en mode avion, ce qui revient aussi à renoncer aux appels, aux SMS et à la 4G/5G. À ce compte-là, vous pouvez aussi laisser votre smartphone à la maison. Reste l'adresse IP, sur laquelle un VPN peut agir plus directement. En masquant l'adresse IP visible par les sites et services consultés, il limite les déductions liées à votre réseau d'origine. Mais il ne remplace pas la revue des autorisations, des historiques et des réglages de localisation. Une appli autorisée à consulter votre position continuera de voir où vous êtes, même si votre IP pointe ailleurs.

Ne pas oublier les comptes connectés



désactivez-la si vous estimez que le service n'a pas besoin de savoir où vous vous trouvez au mètre près. Même examen du côté des services système. Certaines fonctions utilisent la position pour améliorer les suggestions, personnaliser les résultats, retrouver un appareil perdu, gérer les alertes locales ou enrichir des statistiques d'usage. Tout n'est pas inutile, mais tout n'est pas indispensable non plus. Désactivez ce qui ne vous sert pas, à commencer par les lieux fré-

Dernier point à vérifier, les comptes connectés au téléphone. Un réglage local perd vite de son efficacité si vos trajets, adresses favorites, lieux visités ou données publicitaires restent associés à un compte Google, Apple, Meta ou autre. Pour limiter la collecte dans la durée, supprimez les anciens historiques, réduisez la personnalisation, désactivez les sauvegardes de lieux dont vous n'avez pas l'usage et évitez de multiplier les applications capables de recouper position, identité et habitudes.

Nissan déroule le tapis... rouge au chinois

Chery dans son usine anglaise

Confronté à des surcapacités industrielles et à une situation financière délicate, Nissan envisage de produire dans son usine britannique de Sunderland des véhicules pour le compte du constructeur chinois Chery. Un accord qui, s'il était signé, illustre l'offensive des marques issues de l'Empire du Milieu en Europe et la nécessité pour plusieurs constructeurs historiques de

Tout juste arrivé avec ses marques Omoda et Jaecoo, le groupe Chery atteint déjà des chiffres de vente spectaculaires au Royaume-Uni. Maintenant, il pourrait même construire des voitures outre-Manche. Dans un communiqué dédié, Nissan parle en effet d'un "protocole d'accord non contraignant afin d'étudier un contrat de fabrication permettant à Nissan de produire dans cette usine des voitures pour le compte du constructeur chinois". Avant de préciser, comme s'il était rassurant de le faire, que "l'usine de Sunderland resterait cependant entièrement la propriété de Nissan, et l'équipe du site serait employée par Nissan". Une autre manière de dire que le constructeur japonais n'a pas l'intention de céder ses infrastructures.

L'Europe à moindre frais pour Chery

Prévu pour entrer en production dès l'exercice 2027, cet accord pas encore finalisé, permettant à Chery de produire à Sunderland, est évidemment une excellente nouvelle pour le constructeur chinois. Notamment afin de s'affranchir des droits d'importation qui frappent les produits de l'empire du Milieu en Europe, jusqu'à 38 %. Dès lors, Chery, qui possède notamment les marques automobiles Omoda et Jaecoo étudiées pour l'exportation, n'aurait plus qu'à s'acquitter des frais droits de douanes



"classiques" de l'Angleterre vers le Vieux Continent, et ainsi poursuivre son développement en Europe à moindre frais.

Les usines européennes partagées avec les chinois

Cette stratégie vaut pour tous les constructeurs chinois ambitieux. On apprendait ainsi récemment que MG allait produire des voitures électriques en Espagne, alors que BYD a choisi de son côté la Hongrie. Mais ces deux-là ont choisi de construire leur propre usine, un investissement que d'autres jugent trop dispendieux, préférant se servir de sites existants en partenariat avec une

marque déjà implantée. Pour Nissan, dont la situation économique actuelle n'est pas bonne, cet accord avec Chery permettrait de faire tourner son usine anglaise à plein régime et avec pas mal de cash à la clé.

Des accords gagnant-gagnant ?

Cette décision du constructeur japonais n'est pas un cas isolé. Le brutal ralentissement du marché automobile européen depuis 2019 a contraint les constructeurs "locaux" à s'adapter. Encombrés dès lors par des usines en surcapacité, ils doivent à présent, pour un certain nombre, faire face à la violente guerre des prix imposés par les fabri-

cants automobiles chinois. Autrement dit, continuer d'aider les chinois, en partie responsables de leur chute, à poursuivre leur montée en puissance en Europe. C'est l'histoire du serpent qui se mord la queue. Pour les marques chinoises en tout cas, ces partenariats noués sont une aubaine. Freinés par une demande intérieure trop faible et une concurrence terrible sur leur marché domestique, ils sont dans l'obligation d'écouler aussi une partie de leur production en Europe.

Nissan n'est pas un cas isolé, loin de là

Quoi qu'il en soit, ce nouveau "baiser de la mort" consenti par Nissan n'est sans doute pas près de prendre fin et ne date pas d'hier. Ainsi, Chery avait déjà repris en 2023 à Barcelone une ancienne usine de Nissan, où il veut maintenant produire 200 000 véhicules par an. Le japonais a aussi cédé cette année à Chery son usine sud-africaine de Rosslyn, située près de Pretoria. Mais d'autres acteurs aussi ont franchi le Rubicon. Le Groupe Stellantis a ainsi annoncé le mois dernier qu'il allait partager avec des partenaires chinois ses usines espagnoles de Madrid et Saragosse, ainsi que son usine française de Rennes, des sites sous-utilisés. D'autres constructeurs, comme Ford ou Volkswagen, envisagent également des arrangements similaires.

LANCÉ EN 1977

Mercedes totalement banni d'un de ses plus gros marchés mondiaux



Il y'a des voitures qui dans le temps perdurent. Celle-ci est née il y'a près de 50 ans comme son marché domestique n'est pas aussi exigeant en matière de réglementation que chez nous, il a passé les années sans bouleversement majeur. Le rustique Lada Niva évolue légèrement pour l'année modèle 2026 et adopte, il était temps, son tout premier airbag, lo-

giquement dans le volant. Il y'a des modèles automobiles qui ne sont pas pressés de partir en retraite. Et l'on ne parle pas d'une Alfa Rome Giulia lancée en 2016 ni même d'un Volvo XC 90 datant du printemps 2015. Non, le modèle dont il s'agit ici célébrera l'an prochain son demi siècle ! C'est un baroudeur des plus rustiques, une recette à l'ancienne.

Lancé en 1977, le Lada Niva sera toujours au catalogue jusqu'en 2029 !

En effet, il figure au catalogue de la marque russe Avtovaz depuis 1977. Il a certes accumulé les restylages en quasi 50 ans mais il s'agit toujours de la première génération. Le constructeur ayant bien tenté de lui trouver un rempla-

çant au début des années 2000 avec l'aide à l'époque du constructeur américain General Motors sous la forme du Chevrolet Lada Niva Travel. Mais cette variante au museau modernisé qui dans les faits n'est autre qu'un Niva à 5 portes, n'est jamais parvenue à éclipser le modèle original. Ce dernier rebaptisé Lada Niva Legend, vient de dévoiler une évolution pour 2026 lors du Forum Economique de Saint Petersburg. La production est censée débuter cet été pour une arrivée en concessions à l'automne. Par ailleurs, le véhicule est homologué jusqu'en 2029. Mais ne perdons pas de vue qu'en Russie les normes automobiles sont nettement moins strictes qu'en Europe de l'Ouest.

Lada Niva : un 4x4 vendu à prix cassé

Point de révolution sur le plan cosmétique, les quelques changements concernent des clignotants fumés, dans les faits ils sont passés au blanc comme il était à la mode dans les années 1990 - quand Peugeot restylait sa 205 - et de nouvelles jantes d'un diamètre de 16 pouces. Sous le capot le moteur à quatre cylindres 1.7 litre d'une puissance de 83 ch pour

une valeur de couple de 129 Nm laisse sa place à un bloc 1.8 dont la fiche technique revendique respectivement 90 ch et 153 Nm. Un petit pas pour l'automobile mais un pas de géant pour le Niva car dixit le constructeur et selon les conditions de conduite, "la consommation de carburant aurait baissé de 3 à 33% !" Une évolution mécanique qui accroît le prix de vente de 76 000 roubles soit l'équivalent de 890 €. Néanmoins, si le Lada Niva est toujours au catalogue c'est surtout parce qu'il reste attractif, la marque pratique une politique de subventions et d'offres spéciales permettant aux versions de base d'être proposées autour de 800 000 roubles (soit 9 370 €).

Un Airbag dans le volant du Lada Niva, mais pas un Takata

Mais la grande nouveauté pour le Lada Niva c'est l'arrivée d'un Airbag, il était temps. Le coussin gonflable prend tout naturellement place dans le volant. Lada n'a pas précisé quel équipementier le fournissait. En tout cas ce ne sera pas un modèle Takata, l'équipementier à la source du scandale ayant cessé toute activité commerciale.

Mots fléchés

On peut les avoir en main	Bouffon	Conséquence	Liquide à l'odeur de chloroforme	Jubilation	Il pète plus haut qu'il n'a le cul	Châtiment
Contentement	Coiffures papales		Le noble est la boxe	Appareils pour élever des fardeaux		
						Petits chapeaux bretons
Se tord		Religieux			Sorcier africain	
Vedettes en devenir					Généreux	
					Homosexuel inversé	
Très longue période		Surnom d'un demi de mêlée (Struxiano)	Hors d'ici		Béryllium	
Baie du Japon			Scrupuleuse		Fugitive	
		Liquider	Conductrices d'équidés			Entravée
Fleuve italien	Napperon		Pareil		Cinquième mois du calendrier juif	Drame au Japon
	Langue du sud		Croquis		Copains	
		Escarpement monoclin		Prairie de hautes herbes		
		Voie ferrée				
Culs				Fils de Pylade		
Barbecue	Pas un Dictateur sanguinaire pendant la terreur			Ville de la tour penchée		Tige d'une plante
				Vulgaire		
			Nouveau congé	Monument funéraire		
				H2O		
Mot d'encouragement		L'Irlande en VO			Non être	Anis âcre
Fleuve russe		Moment d'une journée				
	Coup de baguettes frappé sur un tambour		Auteur de J'irai cracher sur vos tombes		Moyen de transport	
	Empereur déchu		Note de musique			
Conjonction de coordination		Attendue			Unique	
Débarrasse l'eau		Valeur refuge				
			Un journal anglais (The)	Instruments de combat		
Attifé			Pur			
Vin blanc cassis			Dirigeant portugais		Division de la couronne	Affluent du Rhône
		Isolé				
		Retira		Diminutif de Antonio		
				Épais		
Imbécile	Un sultanat			Partie d'un canon	Train de banlieue	Connu
	Obtenue					Accumulation
				Bloquer		
Coup de pieds						
Petit socle pour les golfeurs				Métamorphose		Arme rudimentaire
		Affluent de la Dordogne			Roublarde	

Une tentative de transport de plus de 85.000 capsules de psychotropes déjouée

Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Béchar ont déjoué une tentative de transport et de trafic de 85.500 capsules de psychotropes de type Prégabaline 300 mg dans la région d'Abadla, à 88 km au sud de Béchar, a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. Une personne soupçonnée d'être impliquée dans cette affaire a été arrêtée lors de cette opération, a précisé la même source.



SALON "ALGERIA RAIL EXPO"

La deuxième édition du 9 au 11 juin à Oran

La deuxième édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires, "Algeria Rail Expo", se tiendra du 9 au 11 juin au Centre des conventions d'Oran (CCO), avec la participation d'exposants issus de sept pays, aux côtés de grandes entreprises algériennes publiques et privées.

Placée sous le parrainage du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, cette manifestation vise à mettre en lumière l'intérêt croissant accordé au développement du secteur ferroviaire en Algérie et dans la région, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Le Salon ambitionne de "se positionner comme une plateforme de référence entre l'Afrique et l'Europe, dédiée à la promotion des investissements, au développement des partenariats industriels et au partage des expertises dans les domaines liés aux infrastructures et aux systèmes ferroviaires", précise la même source.

L'événement réunira l'ensemble des acteurs de l'écosystème ferroviaire, couvrant notamment les infrastructures ferroviaires, le matériel roulant, la signalisation et les systèmes de contrôle, l'électrification et l'énergie, les équipements industriels, les services d'ingénierie, la logistique et le transport, ainsi que le financement et l'investissement.

DÉBUT AUJOURD'HUI DES EXAMENS DU BAC 2026

Plus de 876.000 candidats à l'épreuve

Plus de 876.000 candidats se présenteront, demain dimanche, aux épreuves de l'examen du baccalauréat, session 2026, à travers 2973 centres d'examen répartis sur l'ensemble du territoire national. Les épreuves de l'examen de fin du cycle secondaire, qui concernent 876.171 candidats, s'étaleront sur cinq jours (7-11 juin) et se dérouleront sous la supervision de plus de 227.278 encadreurs au niveau national, dont des enseignants surveillants, observateurs et responsables de centres d'examen. Dix-huit (18) centres de compostage et 98 autres de correction seront destinés à ces épreuves, avec un encadrement assuré par 52.044 personnes, dont 48.304 enseignants. Pour les épreuves de matinée, l'ouverture des centres d'examen de la session de 2026 a été fixée par le ministère de l'Éducation nationale à 7h15 au lieu de 7h30, et ce, jusqu'à 8h00. Durant l'après-midi, les candidats pourront y accéder dès 13h45 au lieu de 14h00 et ce, jusqu'à 14h30. La tutelle a également rappelé aux candidats l'obligation stricte de remettre aux membres de la cellule d'accueil, dès l'entrée aux centres,

les téléphones portables et tout autre moyen technologique de communication, de récupération et de stockage de données, afin de leur éviter les sanctions prévues en cas d'infractions.

Tout en conviant l'ensemble des candidats au respect de ces mesures organisationnelles, le ministère a, à ce titre, recommandé de se conformer au règlement en vigueur à l'intérieur des centres d'examen, afin de garantir le bon déroulement des épreuves et d'en réunir les meilleures conditions.

De même que pour offrir l'égalité des chances à l'ensemble des candidats, dans une atmosphère empreinte de discipline, de calme et de transparence.

A ce propos, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, avait assuré que l'équipe chargée de la préparation et de l'impression des sujets du bac, en période d'isolement durant jours depuis fin avril, a été "sélectionnée avec le plus grand soin pour cette mission". S'agissant des questions qui seront soumises aux candidats, il a également indiqué qu'elles seront puisées du programme

annuel, largement dispensé à ces derniers tout au long de l'année scolaire actuelle, tout en assurant "le souci des inspecteurs à élaborer des sujets adaptés aux différents niveaux, de sorte à permettre aux élèves d'y répondre, en particulier ceux ayant fait preuve d'assiduité et de présence durant le cursus scolaire". Dans le même contexte, le ministre a affirmé la mise à la disposition des candidats de "tous les moyens organisationnels et logistiques pour un bon déroulement des épreuves". Evoquant le cas des candidats empêchés de se présenter aux centres d'examen classiques en raison de leur hospitalisation, il a fait savoir que des centres leur seront spécifiquement aménagés au niveau des établissements hospitaliers où ils sont admis.

En prévision de la session 2026 du baccalauréat, la tutelle a envisagé le renforcement des dispositions organisationnelles, à travers l'élargissement du recours à la numérisation durant toutes les phases de l'examen, de l'enregistrement à l'annonce des résultats, et ce, tout en adoptant un protocole sécuritaire sévère impliquant les services compétents.

LIGNE FERROVIAIRE

Réunion de suivi des préparatifs relatifs au tronçon Ouargla-Tamanrasset

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, samedi à Alger, une réunion de travail, consacrée au suivi des préparatifs du lancement du projet de ligne ferroviaire Ouargla-In Salah-Tamanrasset, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, à laquelle ont pris part les cadres centraux du minist-

ère, ainsi que le Directeur général et des cadres de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a été consacrée à l'évaluation de l'avancement des procédures préparatoires visant à assurer le démarrage effectif des travaux de réalisation de ce projet. Lors de cette rencontre, un exposé

détaillé a été présenté sur les mesures prises pour finaliser les différents aspects techniques et réglementaires requis avant le lancement de la phase de réalisation. Les participants ont également examiné les dispositions restantes et les préparatifs liés aux prochaines étapes, afin de garantir la concrétisation du projet conformément aux normes techniques en vi-

leur et dans le respect des délais. Le ministère a, par ailleurs, indiqué que les procédures relatives à la sélection des entreprises chargées de la réalisation du tronçon reliant Ghardaïa, Laghouat et El-Meniaa se poursuivent en prélude au lancement des travaux.

APS

TÉLÉCOMS

La Commission technique mixte algéro-tunisienne tient sa 4e session à Tunis

La 4e session de la Commission technique mixte algéro-tunisienne de coopération dans le domaine des télécoms s'est tenue du 3 au 5 juin à Tunis, indique samedi un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. La séance d'ouverture de cette session qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord bilatéral de coopération dans les domaines de la poste et des technologies de l'information et de la communication, a été coprésidée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, et le ministre tunisien des Technologies de la communication M. Sofiene Hemissi, en présence des membres des délégations et des cadres et experts des secteurs concernés des deux pays. Cette session "fait suite aux recommandations de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne et traduit la volonté commune des deux parties d'intensifier la coordination, de favoriser l'échange d'expertises et de soutenir les projets de coopération d'intérêt commun, notamment ceux liés au développement des régions frontalières et à la réduction de la fracture numérique", ajoute

la même source.

A cette occasion, M. Zerrouki a exprimé ses remerciements et sa gratitude à la partie tunisienne pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité et la bonne organisation, saluant "la profondeur des liens fraternels et historiques unissant l'Algérie et la Tunisie ainsi que le niveau privilégié atteint par les relations de coopération et de coordination entre les deux pays frères". "L'évolution continue et le nouvel élan que connaissent les relations bilatérales participent de la vision commune du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le président Kaïs Saïed, visant à hisser le partenariat algéro-tunisien à des perspectives plus larges d'intégration et de solidarité", a souligné le ministre. Les travaux de cette session se sont articulés autour de cinq groupes de travail sectoriels consacrés aux infrastructures de télécommunications et aux technologies de l'information, à la gestion du spectre radioélectrique, à la coopération entre Algérie Poste et la Poste tunisienne, aux pôles technologiques, à l'entrepreneuriat, et au développement des perspectives de coopération bilatérale.

Ils ont abouti à une série de recommandations et de projets opérationnels prioritaires, indique le communiqué, précisant qu'en termes d'infrastructures, les deux parties sont convenues de "développer et d'améliorer la liaison terrestre existante entre les deux pays, d'étudier la possibilité de réaliser un nouveau câble sous-marin commun en direction de l'Italie, d'examiner les mécanismes permettant l'instauration de tarifs préférentiels de Roamng des communications mobiles, et de développer des solutions IoT fondées sur les satellites". En matière de spectre radioélectrique, les deux parties sont également convenues de "créer un groupe de travail conjoint entre les organismes compétents afin de coordonner les réseaux de téléphonie mobile et de réduire les interférences radioélectriques dans les zones frontalières, tout en renforçant la coordination en prévision de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR) en 2027". S'agissant de la coopération postale, il a été convenu de "lancer des programmes philatéliques communs visant à promouvoir le patrimoine historique, culturel et touristique des deux

pays, de développer les infrastructures de transport et d'acheminement postal afin de soutenir le e-commerce, en sus de mettre en place un système d'échange électronique de données et un dispositif commun de transfert de fonds par voie postale", selon le communiqué. Dans le domaine des technopôles et de l'entrepreneuriat, les deux parties ont exprimé "leur volonté de concrétiser des initiatives pratiques portant notamment sur le jumelage institutionnel, le soutien aux start-up, les programmes d'incubation et d'accélération, ainsi que le renforcement de la coopération dans la recherche, le développement, et l'innovation dans le cadre des programmes internationaux". M. Zerrouki a réitéré l'attachement de l'Algérie à poursuivre le soutien à la coopération bilatérale et à élargir ses domaines, à même de renforcer l'intégration entre les deux pays, et à ouvrir de nouvelles perspectives prometteuses de partenariat au service des intérêts communs, et en réponse aux aspirations des deux peuples frères à davantage de développement et de prospérité, lit-on dans le communiqué.

Agence